48e ANNÉE. — N° 16.753

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 15 MAI 1918

SAINTE DENISE

SOLEIL : lever 5 h. 36; couch. 7 h. 22
LUNE : P. Q. le 17; pleine le 25

LE SECOURS D'URGENCE DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Section de Bordeaux et du Sud-Ouest

QUATORZIEME LISTE

R. Johnston et Cie	50 »
M. et Mme James Hudson	200 »
Mlle Iris Hudson	50 »
Marc Lande et Cie	50 »
Anonyme (Valence-d'Agen)	10 »
Manufacture de Limoges, chaussures Raoul, 15, c. de l'Intendance	200 »
Personnel de la maison Raoul	87 50
M. Henri Poissant	100 »
Edmond Contré et Cie	200 »
Maison F. Brouillaud et Cie, et son personnel	200 »
Les Fils de P. Bardinet	500 »
Société anonyme des Chantiers et Ateliers de la Gironde	3,000 »
Mme Girard (Arès)	10 »
M. Girard (Arès)	10 »
André Girard (Arès)	5 »
M. Bénito Rémus (MM. Smith, Parkinson et Cie)	500 »
Une Calédonienne et son petit Lulu	2 »
Mme Garde	20 »
Anonyme (Lot-et-Garonne)	20 »
Barahu (Le Teich)	1 »
M. Fernand Promis	20 »
Mme L. Lacroix-Descours	1,000 »
René de l'Oiselerie	2 »
M. et Mme Maxime Many	10 »
A. T.	3 »
Robert, Bordeaux	2 »
Mlle Marguerite Lachapèle-Comagère (Gradignan)	10 »
Mlle Charlotte Lachapèle-Comagère (Gradignan)	10 »
M. André Simon et sa mère	100 »
A. G., avenue Hoche	20 »
Société des recueils de transport A. Pouey, 140, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bordeaux	50 »
M. Daniel Lacoste	100 »
J. M.	10 »
Marie-Louise Charruaud	200 »
MM. G. et R. Capot	500 »
M. Henri Bouffard	25 »
Anonyme	5 »
Une inconnue	20 »
M. et Mme Emile David	50 »
M. et Mme Ch.-Ad. Cassezon (Eysines)	20 »
Le personnel de la villa « Sans-Nom », A. Z. B. Y. (Eysines)	4 »
Une grand'mère	10 »
M. et Mme Gustave Lafon	500 »
Une abonnée de la « Petite Gironde »	50 »
Mme A. G. (Cestas)	5 »
B. L. C.	5 »
M. Lopès-Dias	100 »
M. Jean Galin	100 »
Ecole de garçons, rue Francin	50 »
Amédée	20 »
Roger Lousteau (Salies-de-Béarn)	5 »
Une ouvrière	5 »
Tolé, Mamiche, Papiche	15 »
Deux gosses de Bazas	2 »
Mlle Despujols	5 »
Germaine Faure	2 »
E. Bouquier	15 »
M. Faure Gustave	5 »
Les fils de V. Faur	200 »
M. L. Bettirs, retraité	5 »
M. J. Charcouchet	20 »
M. Stéphane Blanchy	250 »
Mme Cécile Darclée, des Folies-Dramatiques	50 »
Un combattant de 70 et ses enfants	15 »
Lieutenant de vaisseau et Mme Bugard	10 »
M. Henri Dérivaud	500 »
Lorellhe (Gardonne)	100 »
P. Surin, à Jeangard (Le Teich)	10 »
M. et Mme A. Millet	100 »
M. Marcel Livertoux	50 »
M. Desplous	20 »
Société du 3e bataillon des anciens mobiles de la Gironde (bataillon Joseph de Carayon-Latour)	50 »
M. Douat, château Lafon (Listrac)	50 »
M. H. Chédor, agent de change	200 »
A. Noël (Au Grand Bon Marché), 21, rue Sainte-Catherine	200 »
Le personnel du Grand Bon Marché	25 »
Petit Lino	7 »
Un domestique M. B.	3 »
Un élève de Jamet-Buffereau (exemple)	2 »
Robert Serre	5 »
Yette Serre	5 »
Total.....Fr.	10.147 50
Listes précédentes.....	170,728 25
Total à ce jour.....	180,875 75

Les souscriptions sont reçues chez M. R. de Bethmann, trésorier, 83, quai des Chartrons;
Et dans les bureaux de la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus.

Pour les oiseaux bordelais

Un spirituel chroniqueur parisien a charitablement mis en garde ses confrères contre le superfumiste qui leur envoie de Bordeaux, à 600 kilomètres, des informations alimentaires destinées à mettre le feu aux rédactions. Les notules enflammées ont disparu des « échos ».

Le superfumiste a rectifié son tir et il l'a dirigé sur un ministère qui accuse avec une noble ingénuité le point de chute.

Dans un document que me communique par la poste un correspondant anonyme, avec les certificats de garantie, M. le ministre se plaint que « les restrictions diverses ne soient pas régulièrement observées à Bordeaux ».

Dans un restaurant dont le nom seul donne la chair de poule et dans d'autres établissements, le contrôle des restrictions aurait signalé la présence d'un rond de beurre insoumis et flairé le passage d'un fromage séditieux. Ailleurs, un léger nuage de lait aurait teinté la surface d'une tasse de thé...

Ces choses-là sont rudes. Nous n'aurons pas la folle témérité d'invoquer pour les délinquants les circonstances atténuantes. Cependant, au lieu de jeter ses regards à 600 kilomètres, ce qui doit être bien fatigant, que M. le Ministre ne regarde-t-il à Paris autour de lui ? Il verra que ses instructions, dans les grands restaurants, ne pèsent pas un rond de beurre, pas une goutte de lait. Mais ce ne sont pas là nos affaires ; voici des griefs plus graves contre Bordeaux.

« La surveillance des autorités chargées d'assurer le respect des règlements paraît très insuffisante : place de la cathédrale Saint-André, par exemple, on a pu voir donner du pain aux nombreux pigeons qui viennent près des passants, et un agent de police, qui regardait la scène, s'abstenait de toute intervention. »

Pitié, monsieur le ministre, pour ce moniste agent de l'autorité bordelaise ! C'est un simple. M. Racine ne lui a pas appris que

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture

et il a vu d'un œil attendri des enfants et même de grands enfants prendre sur leur modeste « contingentement » de pain — comme vous dites, je crois bien — pour en jeter quelques miettes aux pigeons de la cathédrale, aussi chers aux Bordelais que les pigeons de Saint-Marc aux Vénitiens.

Nous n'avons pas la prétention de jouer les saint François d'Assise, mais nous aimons si fortement ceux qu'il appelait « nos frères ailés » que certaine initiative de notre municipalité a été fort approuvée. Je la dénonce à vos foudres, monsieur le ministre. Apprenant que faute de miettes de pain et de graines, les oiseaux de notre Jardin-Public et de nos squares mouraient par centaines, notre maire a traité avec un père nourricier de la gent ailée, hôtes charmants de nos arbres. Et nous n'avons pas trouvé cela si ridicule...

« Ces violations systématiques des dispositions restrictives édictées par les lois et décrets en vigueur présentent un caractère de gravité... » qui n'a pas échappé au fonctionnaire, élève de Joseph Prudhomme, rédacteur de la note. Nous lui souhaitons l'avancement qu'il mérite, non sans signaler humblement à M. le ministre l'avantage qu'il y aurait à laisser tranquilles les pigeons de la cathédrale Saint-André, mais à ne pas laisser d'aussi énormes « canards » alimenter le ministère des restrictions françaises...

P. B.

La dénonciation des traités de commerce

Le conseil des ministres, sur la proposition de M. Clémentel, ministre du commerce, a décidé, il y a quelques jours, la dénonciation des conventions commerciales contenant la clause de la nation la plus favorisée. On sait qu'en vertu de cette clause les marchandises d'une nation qui a conclu un traité, une convention ou un accord commercial avec notre pays, bénéficient de plein droit, à leur entrée en France des tarifs douaniers les plus bas concédés par nous à tout autre Etat. Il en résulte que, dès qu'une tarification de faveur est accordée par nous à un pays non encore lié à la France par un arrangement commercial, cette tarificaion s'étend automatiquement à toutes les nations qui ont déjà contracté avec elle sous de moins favorables conditions.

Nul n'ignore combien a été préjudiciable à nos intérêts commerciaux cette clause inscrite à la suite de la malheureuse guerre de 1870-71, dans le fameux traité de Francfort. Toutes les concessions de tarifs douaniers que, pour une raison ou pour une autre, nous avons cru devoir faire à tel ou tel pays, l'Allemagne en a profité; les dispositions du traité de Francfort la constituaient la première bénéficiaire de ces avantages. De telle sorte qu'elles pesaient lourdement sur toutes nos négociations en vue de tractations nouvelles. C'est grâce à elles que l'Allemagne était parvenue à ce rapide essor économique par lequel son commerce s'implantait presque invinciblement chez nous.

Et non seulement c'est notre marché national qui se trouvait envahi par la camelote germanique, mais celui de nos colonies. Notre Dahomey, notre Côte d'Ivoire, notre Guinée et tant d'autres de nos marchés coloniaux servaient, sans compensation aucune, de champ d'action aux commerçants allemands, voire aux entreprises de leurs soudards mal déguisés en explorateurs. On ne l'a que trop vu au Congo, au Congo de notre admirable Brazza qui avait eu la vision prophétique des humiliantes concessions qui nous furent arrachées peu après sa mort. Ce scandale doit cesser. Le gouvernement français a estimé que les circonstances étaient propices pour dénoncer des conventions qui nous liaient ainsi les mains et reprendre notre liberté d'action. La guerre que nous soutenons contre les empires centraux a rendu caduques celles que nous avions conclues avec eux. Le traité de Francfort est déchiré, tel un chiffon de papier. Il ne s'agit donc ici ni de l'Allemagne ni de l'Autriche-Hongrie. La dénonciation ne saurait viser utilement que les conventions qui règlent nos rapports commerciaux avec nos alliés et avec les neutres.

Avec nos alliés, il sera facile de s'entendre si les décisions qui ont été prises en 1916 par la Conférence économique interalliée réunie à Paris, ne sont pas un vain mot. La conférence a recommandé la formation du bloc économique des alliés et l'emploi de mesures destinées à combattre le commerce de l'ennemi. Les intérêts généraux des alliés sont tous les mêmes. Presque toutes les Chambres de Commerce du Royaume-Uni ont approuvé les décisions de la Conférence. L'entente économique entre les alliés sera l'extension naturelle et féconde de l'union des démocraties pacifiques. Quand on voit l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie s'incorporer économiquement à l'Allemagne qui les a domestiquées, pour former le nouveau zollverein du Mittel-Europa, pourrions-nous hésiter, nous, puissances de l'Entente, à former le nôtre ?

Quant aux neutres, la dénonciation permettra à la France de régler en toute liberté et de gré à gré les conventions commerciales, douanières, maritimes et autres, sans qu'il soit possible à aucun d'eux d'invoquer le bénéfice d'un texte pour obtenir un régime de faveur. La faveur, nous la réservons pour nos alliés, à charge de réciprocité. Et dans trois mois tous les anciens traités auront vécu. Les neutres ne sauraient considérer comme inamical un acte dont les conséquences s'étendent à tous les Etats sans exception et qui se produit dans les formes les plus régulières. En somme, la France se propose de mettre en harmonie ses relations commerciales avec les constatations que la guerre lui a permis de faire. Appauvrie en matériel humain, indignement dépouillée par l'Allemagne qui a cambriolé ses fabriques du Nord, déménagé son outillage, en présence de ses plus grands centres industriels comme Reims et Amiens que l'ennemi a systématiquement détruits, accablée sous le poids de sa Dette, la France est obligée de tenir compte des conditions exceptionnelles créées par cette effroyable tempête. Dans sa sage prévoyance, son gouvernement a pensé que, pour retrouver sa prospérité d'hier, besoin était pour la France de se libérer d'abord des entraves imposées à son activité par le néfaste traité de Francfort.

Il a donc spécifié que des décisions d'espèce régleront le sort des stipulations d'ordre commercial insérées dans les traités politiques ou coloniaux. Le *statu quo* sera prorogé pendant un délai de trois mois, avec faculté de renouvellement pour le cas où les négociations n'auraient pas abouti à la conclusion d'un nouvel accord dans le délai de préavis contractuel. Ainsi se trouve réglée cette première question des traités. Il s'agit maintenant de recoudre, c'est-à-dire de conclure avec les différents Etats des arrangements sur des bases plus avantageuses pour nous.

Alban DERROJA.

L'Angleterre dénonce aussi les traités de commerce

Londres, 14 mai. — M. Bonar Law a déclaré que le gouvernement britannique avait l'intention, suivant l'exemple du gouvernement français, de dénoncer tous les traités de commerce contenant la clause de la nation la plus favorisée. Les raisons de cette mesure sont à rechercher dans la rareté des matières premières qui sévira probablement après la guerre, et dans la nécessité qui s'impose de satisfaire en premier lieu aux besoins de l'empire et des alliés.

« Notre intention est d'adopter la même politique en raison de la raréfaction des matières premières qui sévira alors et de la nécessité de pourvoir aux besoins de notre empire et de nos alliés. »

On se rappelle que la France, par une note-circulaire envoyée au mois d'avril dernier à tous ses représentants à l'étranger, avait marqué le chemin dans lequel le gouvernement de Londres s'engage aujourd'hui; et dans la même voie, il y a déjà longtemps, l'Italie a précédé la France.

Les offres de paix autrichiennes

Londres, 13 mai. — M. Balfour, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a répondu aujourd'hui à la Chambre des communes à diverses questions relatives aux propositions qu'aurait faites l'empereur Charles d'Autriche. Il a déclaré que, comme il l'avait déjà dit, le gouvernement estimait qu'il était contraire à l'intérêt national de discuter de pareilles questions par le moyen de questions et de réponses. Il a rappelé qu'il avait promis à la Chambre des communes de lui communiquer immédiatement les déclarations officielles que pourrait publier le gouvernement français: « Ce gouvernement, a-t-il ajouté, étudie en ce moment la question dans son ensemble, et c'est le gouvernement principalement intéressé. »

LA MANŒUVRE PACIFISTE

Rome, 13 mai. — Une agence catholique suisse a lancé le bruit tendancieux de prétendus ménagements qu'aurait l'Autriche à l'égard de l'Italie dans le but de l'amener à la paix. Il s'agit d'une basse insinuation qui entre dans le jeu des différentes manœuvres ténébreuses par lesquelles les empires centraux tâchent vainement de troubler les alliés.

Le retard de l'offensive autrichienne sur le front italien qui, d'après cette agence, serait dû aux dispositions pacifiques de Charles Ier n'a d'autre origine que les graves conditions intérieures de la double monarchie. D'ailleurs, tout laisse prévoir qu'aussitôt après le dégel l'armée autrichienne passera à l'action.

Nota. — Nous avons publié dans notre numéro de dimanche la note visée par la dépêche ci-dessus, et qui émanait de l'agence catholique de presse dont le siège est à Olten, en Suisse, note visiblement inspirée prouvant que le gouvernement de Vienne, nullement découragé par l'échec des manœuvres analogues qu'il avait tentées en France et en Angleterre, essaie aujourd'hui de les renouveler en Italie.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Quelques actions de détail

Le canon d'accompagnement de l'infanterie

Paris, 14 mai. — Continuation, les 11, 12 et 13 mai, de combats locaux sans grande importance, et d'activité de l'artillerie dans les Flandres, en Artois et en Picardie.

Le large emploi que les Allemands ont fait du canon d'accompagnement d'infanterie, au cours de leur dernière offensive, et les réels services qu'il leur a rendus, ont ramené l'attention sur cette question et nous ont poussés à examiner dans quelle mesure elle avait été résolue chez nous.

Il faut remarquer tout d'abord que nous parlons du canon d'accompagnement d'infanterie et non du canon de tranchée, et que, si ces deux engins ont certains points de similitude, notamment en ce qui concerne la réduction de la portée, puisqu'ils sont tous les deux destinés à agir aux petites distances, ils en diffèrent essentiellement sous le rapport de la mobilité. Le canon de tranchée, dont le type le plus répandu chez nous est le canon de 58, est, comme son nom l'indique, un matériel chargé de la destruction des tranchées ennemies; il n'est pas sujet à des déplacements continuels et n'a pas besoin, par suite, de remplir les conditions de légèreté et de facilité de transport que l'on demande au canon qui doit accompagner l'infanterie, être transporté et servi par elle.

C'est ce dernier matériel, extrêmement mobile, arme d'attaque au premier chef, très utile pour tirer sur les abris de mitrailleuses et pour faire des barrages, que nos fantassins réclamaient depuis longtemps et dont il y avait urgence à les doter le plus tôt possible, puisque nous savions que les Allemands disposaient de plus de 20,000 canons d'accompagnement d'infanterie.

A la vérité, dès le milieu de l'année dernière, nos services compétents ont dressé le programme des conditions à remplir par ce matériel et établi un concours qui eut lieu au mois de septembre. Sans doute il eût été préférable que les inventeurs pussent disposer d'un peu plus de temps pour étudier la question et présenter leurs projets. Quoi qu'il en soit, un certain nombre d'appareils furent soumis à la commission, qui adopta deux d'entre eux, et prit en plus le canon léger Stokes dont se servent les Anglais. Les trois modèles ainsi arrêtés par la commission donnent sur plusieurs points satisfaction aux desiderata formulés, mais il est permis de dire que des améliorations sont encore nécessaires. C'est ainsi, par exemple, qu'il serait désirable de n'avoir plus besoin de faire une installation préalable du sol, ce qui prend toujours un certain temps, et de ne plus avoir recours aux projectiles empennés, système qui les rend fragiles et d'un transport difficile.

Le canon d'accompagnement idéal doit, au contraire, répondre aux conditions suivantes : posséder un poids léger n'excédant pas en principe 50 kilos, afin d'être transporté facilement par les fantassins; pouvoir être mis en batterie instantanément, sans aménagement du sol; avoir un mouvement circulaire aussi étendu que possible pour lui permettre de tirer dans toutes les directions; posséder une grande précision, puisqu'un de ses buts principaux est la destruction des abris de mitrailleuses, et enfin n'utiliser que des projectiles légers, n'excédant pas 3 kilos, mais à grande capacité d'explosifs. La condition de la légèreté du projectile a son importance, car elle évitera le mécompte survenu aux Allemands, qui n'ont pu assurer le transport des munitions de leur canon d'accompagnement au moment même où leurs troupes, progressant rapidement, en auraient eu le plus besoin. Espérons néanmoins que les recherches vont continuer et qu'enous arriverons à trouver une arme de ce genre meilleure que toutes celles actuellement en service.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 13 Mai (soir)

L'artillerie ennemie s'est montrée très active ce matin de bonne heure au nord d'ESTAIRES et toute la journée dans la partie méridionale du front britannique et au nord de Kemmel.

Rien d'autre à signaler.

Du 14 Mai (après-midi)

Nous avons réussi un raid la nuit dernière au nord-est de ROBECQ et fait quelques prisonniers sans subir de pertes.

Un détachement ennemi a attaqué un de nos postes à l'ouest de MERVILLE; il a été repoussé et décimé.

L'artillerie ennemie a été active pendant la nuit dans les secteurs de la SOMME et de l'ANCRE.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 13 Mai (23 heures)

Aucun événement important à signaler en dehors de bombardements assez vifs de part et d'autre, notamment sur LES DEUX RIVES DE L'AVRE.

Du 14 Mai (14 heures)

Nos patrouilles opérant au nord du bois de HANGARD, vers COURCY et à l'ouest de la MEUSE, ont ramené des prisonniers.

Nous avons aisément repoussé un coup de main ennemi sur nos petits postes au NORD-OUEST D'ORVILLERS-SOREL.

Lutte d'artillerie assez vive en Champagne dans le secteur de la BUTTE DU MESNIL et dans les VOSGES.

Une tentative allemande au nord de la FECHT a échoué sous nos feux.

Rien à signaler sur le reste du front.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

M. Sazonoff arrêté

Amsterdam, 13 mai. — **On annonce de Berlin que M. Sazonoff, ancien ministre russe des affaires étrangères, a été arrêté en Crimée et qu'il passera devant un conseil de guerre allemand.**

UN NOUVEL ULTIMATUM DE L'ALLEMAGNE

Stockholm, 13 mai. — Le commissariat du peuple pour les affaires étrangères a reçu du commandant en chef des armées allemandes de l'est un message ainsi conçu :

Dans leur radio envoyé de Moscou à la date du 5 mai, le président du commissariat du peuple Ulianoff-Lenine et le président du conseil suprême de la guerre Trotsky ont demandé la cessation des opérations militaires sur le front de l'Ukraine.

Les armées allemandes, conformément au paragraphe 6 du traité de Brest-Litovsk, ont chassé du territoire de l'Ukraine les détachements de gardes rouges qui s'y trouvaient encore. Il semble que ceci soit possible partout le long de la frontière de l'Ukraine sur terre. Mais en ce qui concerne l'arrêt des opérations militaires contre l'ancienne flotte de la mer Noire, le commandant en chef sur le front est ne peut y consentir qu'à la condition que tous les navires de la flotte de la mer Noire qui se trouvent actuellement loin de Sébastopol regagnent tout de suite ce port où ils seront retenus. Le port de la ville de Novorossisk sera de nouveau ouvert librement à la navigation. Ces demandes sont formulées parce que les navires de guerre de la flotte de la mer Noire qui sont à Novorossisk ont plusieurs fois participé à des combats contre les forces allemandes en Ukraine et ont prouvé qu'ils ne se conformaient pas aux ordres du gouvernement russe.

Dans le cas où on ne pourrait pas faire droit à ces demandes, le commandant en chef sur le front de l'est se verrait obligé de poursuivre sa marche en avant le long des côtes de la mer Noire contre les navires de la flotte de la mer Noire qui ont quitté Sébastopol.

NOUVELLE ATROCITE ALLEMANDE

Pétrograd, 13 mai. — Une colonne de cavalerie allemande, venant de la direction de Bataisk, a incendié le village cosaque de Bobrovoie, après avoir massacré tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. De nombreux villages voisins ont été également livrés aux flammes, après avoir été pillés. Cette sauvage répression a été motivée par le refus des habitants de loger les cavaliers allemands et de leur fournir la nourriture et les objets qu'ils réclamaient.

L'ACTION DE SEMENOFF EN SIBERIE

Kharbine, 13 mai. — Un communiqué publié le 10 mai par le colonel Semenoff, chef des cosaques opérant en Sibérie, dit :

« Nous avons rétabli le pont que les bolcheviks avaient fait sauter. Nous avons traversé la rivière Onon et nous occupons la gare d'Adrianovsk. Notre mouvement continue à rencontrer la sympathie de la population. »

Le colonel Semenoff a publié une proclamation dans laquelle il assure la population transbaïkalienne que le mouvement n'a aucun caractère contre-révolutionnaire, mais qu'il est fait dans l'intention de rétablir la liberté légale du peuple.

Un grand nombre de soldats russes venant de Sibérie rejoignent l'armée du colonel Semenoff et disent que la situation en Russie devient plus favorable par suite du mécontentement général résultant du despotisme du gouvernement bolchevik.

CE QUI PARALYSE LA MENACE ALLEMANDE

Stockholm, 13 mai. — Les protestations répétées de M. Tchitcherine auprès de la Wilhemstrasse décèlent l'inquiétude des bolcheviks quant au respect par l'Allemagne des stipulations du traité de Brest-Litovsk.

Dans certains milieux scandinaves, où l'on ne manque pas de données sur les secrets desseins du gouvernemet allemand, on considère comme très sérieuse la menace sur Pétrograd et, allant même plus loin, on envisage la possibilité d'une marche des forces allemandes sur Moscou. Peut-être déjà cette double menace aurait-elle reçu un commencement d'exécution si le gouvernement de Berlin n'avait pas au fond quelques inquiétudes au sujet de l'attitude du Japon. On n'ignore pas à Berlin que l'intervention japonaise n'a été arrêtée jusqu'ici que par une certaine opposition des Etats-Unis, mais on sait aussi que les difficultés qui s'étaient élevées entre Washington et les chancelleries alliées sont aplanies et l'on craint, en brusquant les choses, de modifier du tout au tout la situation en Sibérie, ce qui ne serait point pour faciliter à l'heure actuelle la tâche de l'état-major allemand.

LA FINLANDE PAIERA LES FRAIS DE L'EXPEDITION ALLEMANDE

Berne, 13 mai. — On mande de Berlin :

« Une partie des troupes allemandes qui opéraient en Finlande viennent d'être rappelées en Allemagne. Le gouvernement finlandais prend à sa charge les frais de l'expédition allemande en Finlande et va envoyer 25,000 prisonniers gardes rouges en Allemagne pour y travailler. »

UNE DEMARCHE DES SOCIALISTES UKRANIENS

Zurich, 14 mai. — Les journaux viennois publient une information officieuse de Kiev en date du 6 mai, d'après laquelle le général Groner, chef d'état-major du général d'Eichhorn, a reçu une délégation des partis socialistes de l'Ukraine. L'entretien a duré trois heures. Pendant la conversation, un délégué a déclaré que les socialistes fédéralistes étaient prêts à participer au gouvernement. La délégation a fait, en outre, ressortir que l'exclusion des gauches du gouvernement pourrait conduire à de très graves complications, de telle manière que l'Allemagne pourrait se voir obligée de procéder à l'occupation de l'Ukraine, ce qui nécessiterait la présence non pas de six, mais de vingt-six corps d'armée.

Le général Groner a confessé que la situation était grave, mais a déclaré qu'il pouvait donner des assurances tranquillisantes sur la politique de l'hetman Skoropadsky. L'hetman était reconnu par le gouvernement allemand, et il resterait à son poste : ce serait une grosse erreur de croire que ses efforts tendaient à un rétablissement de la monarchie. L'Ukraine est et doit rester une république.

L'hetman savait que les puissances centrales garantissant le statut de l'Ukraine sans aucune orientation contre la Russie ou la Pologne, l'entrée des socialistes dans le cabinet était très désirable, et ils devaient contribuer à l'établissement de la Constitution qui devait entrer en vigueur dans le plus bref délai à la place des lois provisoires ou des proclamations (hramatas) de l'hetman.

Les négociations entre le cabinet Wasilenko et les partis socialistes pour la participation des gauches au gouvernement n'ont jusqu'ici abouti à aucun résultat.

D'après le « Kiewskaya Mysl », on peut donc considérer la formation du cabinet comme achevée.

La Paix roumaine

L'INDEMNITE DUE PAR LA ROUMANIE

Bâle, 14 mai. — La « Gazette de l'Allemagne du Nord », parlant de la reprise des relations entre l'Allemagne et la Roumanie, s'exprime ainsi :

« Tout le monde sans doute trouvera tout à fait en harmonie avec la situation que nous demandions à la Roumanie le paiement de l'indemnité pour les dommages que nous avons subis jusqu'au dernier centime et que nous refusions de notre côté de payer des indemnités pour les dégâts causés par notre campagne. Les plus fortes garanties sont prises pour que nos revendications inscrites dans le traité soient satisfaites. »

Un incident sino-japonais

Shanghaï, 10 mai. — On apprend de Kaitchow, dans le nord de la province de Kiangsou, que les Japonais, après des efforts prolongés, ont réussi à obtenir une concession importante dans la montagne de Kaitchow. Cette mine est extrêmement riche en minerai de fer. Un cours d'eau se trouve dans le voisinage immédiat. Indépendamment du fer, on croit que de l'or et du cuivre se trouvent dans des terrains rapprochés.

Les autorités locales se sont opposées énergiquement à la vente. La concession est officiellement confirmée.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 mai. — Les ministres, réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

Réorganisation de la magistrature

Le ministre de la justice a fait signer par le Président de la République un projet de loi relatif à l'organisation, au recrutement et aux traitements de la magistrature et des justices de paix.

Contre l'espionnage sous toutes ses formes

Le sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire a soumis à la signature du Président de la République un projet de loi tendant à édicter pendant la durée de la guerre des peines correctionnelles aux personnes ayant franchi ou tenté de franchir irrégulièrement les frontières, ou ayant transporté des correspondances non contrôlées, ou ayant transmis ou reçu des signaux.

Un hôpital colonial à Marseille

M. Henry Simon, ministre des colonies, a fait approuver par le conseil la création d'un hôpital colonial à Marseille.

Les droits politiques accordés aux musulmans algériens

Le ministre de l'intérieur a présenté à la signature du Président de la République un projet de loi sur l'accession des indigènes musulmans algériens aux droits politiques.

La prochaine concentration de toute l'armée grecque

Athènes, 14 mai. — Le généralissime de l'armée grecque le général Danglis, visitant les troupes de la garnison de Janina, a fait les déclarations suivantes :

« Nous procéderons incessamment à la mobilisation de toutes nos divisions, y compris les réservistes. Notre armée se concentrera, au complet, sur le front de Macédoine. Nous sommes les alliés de nations puissantes qui se sont déclarées, avec un noble désintéressement, en faveur de la liberté des petites nations, et qui ont toujours aimé la Grèce. Nous luttons à leurs côtés et nous avons avec nous le droit. Nous ne pouvons donc que vaincre; mais, pour que la victoire soit complète et fructueuse, nous devons, nous aussi, contribuer à la gagner de toutes nos forces. »

La foule a acclamé chaleureusement le discours du généralissime grec.

L'UNION austro-allemande

La vassalité de l'Autriche-Hongrie

UN COMMUNIQUE OFFICIEL

Bâle, 13 mai. — On communique de Vienne la note suivante sur la visite de l'empereur d'Autriche-Hongrie au grand quartier général allemand :

Sa Majesté apostolique, impériale et royale a rendu visite, le 12 mai, à Sa Majesté l'empereur allemand, au grand quartier général.

L'empereur Charles était accompagné, outre sa suite personnelle, par le ministre des affaires étrangères, le comte Burian, le chef d'état-major Darz, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin, le prince Hohenlohe.

Du côté allemand, ont pris part à l'entretien : le chancelier de l'empire, le maréchal Hindenburg, le général Ludendorff, M. de Kuhlmann, le comte Wedel, ambassadeur d'Allemagne à Vienne.

Entre les hauts alliés et les conseillers a eu lieu une discussion cordiale et un échange de vues détaillé sur toutes les questions importantes, politiques, économiques et militaires, se rapportant aux relations présentes et futures des deux monarchies entre elles. On est arrivé à un accord complet sur toutes les questions. On a décidé d'élargir et d'approfondir l'alliance actuelle.

Les lignes directrices des accords en vue ont été déjà établies en principe. Ces échanges de vues ont montré de façon satisfaisante toute la valeur qu'on a accordé des deux côtés à une alliance étroite entre l'Autriche-Hongrie et l'empire allemand, alliance qui existe déjà depuis de longues années et qui a fait maintenant ses preuves aussi dans la guerre défensive victorieuse.

LES ROIS DE SAXE ET DE BAVIERE AUX CONFERENCES

Zurich, 13 mai. — Les rois de Saxe et de Bavière accompagnés de leurs ministres respectifs sont arrivés au grand quartier général allemand et participent aux conférences des empereurs Guillaume et Charles.

La réforme électorale en Prusse

Bâle, 14 mai. — On mande de Berlin :

« La Chambre des députés de Prusse a commencé la discussion et la troisième lecture de la réforme électorale.

» A l'ordre du jour figurent de nouveau les motions de garanties du centre.

» Le vice-président du ministère, le docteur Frielberg, déclare que le gouvernement est, après comme avant, prêt à certaines concessions sur les bases du droit du vote égal en restant dans ses limites; il le prouve en adhérant aux motions de garanties. La motion Lohemann, qui limite à deux le nombre de voix supplémentaires qu'on peut accorder aux électeurs, est inconciliable avec le droit égal. Le jour est maintenant venu où chacun doit réfléchir pour essayer de faire des concessions.

» Au vote, les motions de garanties du centre sont repoussées. Le projet de loi concernant la composition de la Chambre des seigneurs est adopté sans débat en bloc. »

LE COMMANDEMENT des forces aériennes britanniques en France

Londres, 13 mai. — En réponse à une question de M. Asquith, M. Bonar Law a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes que le général Trenchard, ancien chef de l'état-major aérien britannique, a accepté le commandement d'une portion très importante des forces aériennes britanniques en France.

Les aviateurs anglais bombardent à nouveau Ostende et Zeebrugge

Londres, 13 mai (officiel). — **Entre le 6 et le 10 mai, nos escadrilles aériennes partant de Dunkerque ont exécuté plusieurs opérations couvertes de succès contre les docks d'Ostende, la base des hydravions de Zeebrugge, ainsi que contre le môle, les écluses et les établissements maritimes de l'ennemi dans le voisinage. Plusieurs coups directs ont réussi contre un hangar sur le môle de Zeebrugge et un grand hangar d'hydravions à Ostende a été complètement détruit par un incendie.**

Six appareils ennemis ont été abattus au cours de reconnaissances et deux autres ont été obligés d'atterrir désemparés. Un des nôtres manque.

22 tonnes de bombes lancées

Londres, 13 mai (officiel). — *Le 12, tout vol a de nouveau été impossible, sauf vers le soir, où la visibilité, devenue excellente, a permis à nos aéros de faire du bon travail en liaison avec notre artillerie. Plus de huit tonnes de bombes ont été lancées sur différents objectifs aux environs de Menin, Armentières, La Bassée et sur les docks de Bruges.*

Pendant la nuit, quatorze tonnes de bombes ont été jetées sur les gares de Douai, Marcoing, Chaulnes, sur Bapaume, Péronne et les docks de Bruges. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Au cours de combats aériens, six appareils ennemis ont été descendus. Un de nos appareils manque.

L'aviation allemande a subi d'énormes pertes

Front britannique, 14 mai. — Des aviateurs ennemis capturés récemment disent que le service de l'aviation allemande a beaucoup de peine actuellement à maintenir ses effectifs au complet, l'aviation allemande ayant perdu quelque 700 pilotes et observateurs depuis le début de l'offensive du 21 mars. Une formation d'avions de reconnaissance a perdu à elle seule 130 de ses hommes.

Un zeppelin mis en fuite par un hydravion britannique

Londres, 13 mai (officiel). — *Un de nos hydravions a aperçu, le 10 mai, un zeppelin faisant une patrouille dans la mer du Nord. Une action indécise qui a duré une demi-heure s'est engagée et finalement le zeppelin a battu en retraite vers sa base.*

Front de Mésopotamie

Les Turcs pourchassés

Londres, 13 mai (officiel).

Nos troupes montées ont poursuivi les Turcs au delà de KIRKUK et, le 11 mai, l'ennemi a été repoussé, par delà le ZAB inférieur, à ALTON KOUPRI. Trente prisonniers et deux canons ont été capturés.

Le lendemain, nos aéroplanes ont bombardé des camps ennemis entre ALTON KOUPRI et ARBIL, de même que sur le TIGRE.

Le Régime des trois jours sans viande

D'UTILES PRÉCISIONS SUR SON FONCTIONNEMENT

Paris, 14 mai. — Le régime des trois jours sans viande commence demain. Il a pour préface aujourd'hui le régime des 200 grammes, qui va se répéter toutes les semaines.

LES 200 GRAMMES (1)

Il était permis de se demander si l'arrêté ministériel, dont le but — on l'a aisément compris — est d'empêcher les approvisionnements exagérés le mardi, veille des jours sans viande, entendait parler de 200 grammes avec os ou sans os; étant donné que c'est l'os qui pèse le plus, le consommateur amateur de côtelette se trouverait fort dépourvu si le poids de l'os n'était défalqué, et il n'aurait qu'un tout petit morceau de viande à manger. Aussi, une certaine tolérance sera-t-elle admise. Les morceaux avec os pouront dépasser légèrement le poids.

ABATS, VOLAILLE, CHARCUTERIE

D'autre part, si les abats : le foie, le cœur par exemple, la triperie, la volaille et la charcuterie sont prohibés au même titre que la viande à partir de demain et durant trois jours, en revanche aujourd'hui et tous les mardis ils échappent à la règle des 200 et 100 grammes. C'est dire que l'on pourra faire provision de poulets, de pigeons, de jambon, de lard, de saloisons, de bœu

Les erreurs et l'insuccès de la Taxe de luxe

Un mois à peine d'exercice déchaîné du plus dangereux expédient fiscal aura suffi pour soulever, sans aucun résultat pour les ressources du pays, les critiques et les protestations unanimes. A ce qui arrive il fallait s'attendre, et nous l'avions bien dit ! En ce domaine comme en tous autres, les improvisations dont nous subissons les conséquences sont tellement hâtives, qu'elles paraissent en tous points indignes d'un travail législatif sérieux et vont, sans le moindre souci des répercussions qu'elles entraînent, directement à l'encontre du but qu'on s'était assigné.

La taxe de luxe, dès sa naissance, nous aura fourni l'exemple-type d'un excès de pouvoir et d'un coup de force escamotant purement et simplement l'avis de la Commission supérieure spécialement désignée pour son application, parmi les compétences commerciales et industrielles les plus qualifiées, et qui s'était élevée avec indignation contre une taxe frappant non pas seulement les objets de caractère somptuaire, ce qui certes était admis de tous, mais les marchandises et denrées les plus usuelles sur leur totalité au lieu d'atteindre simplement l'excédent du prix de base. Dès ce moment le système dans son ensemble était vicié (1). Mal née, la taxe de luxe devait mal vivre, car elle n'était pas viable. C'est parce qu'elle fut votée dans une équivoque qu'elle a frappé essentiellement et principalement ce qu'elle ne devait pas atteindre et fait payer aux objets les plus nécessaires, dans les difficultés croissantes de l'existence quotidienne, ce que le superflu seul devait supporter.

Car ce ne sont point, quoi qu'on en ait pu dire à la suite de M. D. Mennet, président de la Chambre de commerce de Paris, nos grandes industries de luxe, dont l'importance est exceptionnelle en France, qui auront, en cette aventure, eu le plus à souffrir. L'expérience prouve au contraire que leurs ventes, loin de diminuer, se sont accrues et qu'elles font plus d'affaires que jamais. D'une part, à l'intérieur, ceux qui les alimentent ne se trouvent guère gênés par un prélèvement supplémentaire de 10 % sur un excédent de ressources assez abondantes pour leur permettre l'achat de bijoux, d'objets d'art, etc. D'autre part, à l'exportation, la taxe, on le sait, ne joue jamais, dès l'instant que la destination de la marchandise pour l'étranger est établie par des formalités d'ailleurs fort laborieuses. Ce n'est pas de cela qu'il faut se plaindre. Le luxe et le superflu n'ont pas été atteints ni découragés le moins du monde. Mais c'est le strict nécessaire qui est aujourd'hui surpayé sans limites.

La valeur d'usage et la valeur d'échange ne sont ainsi plus d'accord, et il s'en est suivi une immense perturbation économique qui déséquilibre toutes les transactions. Cette perturbation s'exprime dans ce paradoxe invraisemblable et déconcertant, à savoir : que la surcharge, qui reste en général de 10 % sur les plus coûteuses et les plus somptueuses marchandises (où le prix et le gros bénéfice du vendeur sont déjà assez largement établis pour qu'il se trouve satisfait et ne demande pas davantage), équivaut en réalité **à beaucoup plus de 10 %** sur les objets les plus modestes, les plus courants et les plus humbles de la vie ordinaire, par suite d'un prélèvement préalable automatique et que nous avions prévu, permettant au commerçant une élévation de prix pour son propre compte atteignant et dépassant infiniment en certains cas le montant de la taxe.

En voulez-vous des preuves ? En voici de tellement convaincantes qu'elles se passent de commentaires. Dans une maison de notre ville, on trouve des savons de toilette, d'origine anglaise, de bonne qualité courante, et que leur dimension avantageuse recommande aux ménages économes. Avant la taxe, ils étaient vendus 1 fr. 75, et cette maison en avait fait d'amples provisions. Au lendemain de la taxe, qui atteint cet objet au-dessus du prix de 2 fr., les mêmes savons, identiques, provenant des mêmes envois antérieurs, étaient vendus 2 fr. 40, plus 0 fr. 30 de taxe, soit 2 fr. 70. Ensemble, une surcharge totale pour le consommateur de 0 fr. 95, soit **54 1/2 %**, dont plus de 35 % au profit du commerçant (0 fr. 65), et pour la taxe (0 fr. 30), qui joue maintenant sur le prix augmenté, **plus de 17 % du montant du prix d'origine !**

Autre exemple également suggestif. La taxe atteint les gants à partir de 8 fr. la paire. Dans un magasin, vous en demandez à ce prix ou au-dessous. **« Il n'y en a plus,** mais il y en a à 9 fr. 75, soit 10 fr. 75 avec la taxe ! » Pour le commerçant, c'est 22 % de plus. Pour la taxe, qui s'élève maintenant à 1 fr. au lieu de 0 fr. 80, c'est 12 % au lieu de 10 % par rapport au prix de base.

Les exemples de ce genre sont innombrables, et le même mécanisme joue sans frein et au maximum pour tous les objets taxés de première nécessité : **mouchoirs de poche,** parapluies, souliers, etc. La moindre marchandise, qu'en vue de la plus sage économie on demande de qualité satisfaisante et de bonne solidité, est **la même** qu'on achetait le plus ordinairement autrefois, mais qu'on ne vous présente désormais qu'augmentée d'une plus-value considérable permettant à la taxe en même temps qu'au commerçant un prélèvement très supérieur à 10 % de son prix réel et primitif, alors que ce taux de 10 % n'est en général jamais dépassé sur les produits de luxe les plus chers et les moins discutables.

Ainsi, la taxe, qui ne devait en son principe atteindre que l'excès de richesse, pèse d'un poids écrasant — au nom du dérisoire et inadmissible prétexte du luxe et quand les difficultés de l'existence de chacun augmentent sans cesse — sur les plus modestes ressources. Jamais on n'en vit encore de plus antidémocratique, et l'on se demande à quoi peuvent bien servir les augmentations de cherté de vie si les commerçants et l'Etat se les partagent entièrement. Il y a là un cercle vicieux, un état de choses qu'on a créé et qui, loin de répondre aux préoccupations d'économie actuelles, tendent à n'augmenter les indemnités que pour augmenter les dépenses surchargeant d'autant une circulation monétaire dont l'abondance et l'excès finissent par avoir pour conséquence un avilissement progressif.

Et, pendant ce temps, le luxe, le vrai, pratique ouvertement et à son aise l'évasion fiscale. C'est la couturière (non soumise à la taxe) qui achète l'étoffe dont sa cliente se servira pour faire confectionner le riche manteau ou la toilette de soirée. Tout l'encombrant appareil de contrôle des achats sur des livres spéciaux, où le client est parfois obligé à la formalité humiliante de donner son nom (préparant à n'en pas douter l'amorce à des impositions futures), se trouve ainsi déjoué, comme le travail énorme que l'on demande au commerçant pour établir ce contrôle.

Les formes d'abus varient d'ailleurs à l'infini et entraînent en tous les domaines des conséquences inadmissibles. Des hôtels très simples et même de second ordre ont été désignés en certaines villes comme « établissements de luxe ». On oblige ainsi les voyageurs de commerce qui les fréquentaient habituellement à payer la taxe pour l'exercice normal d'une profession nullement luxueuse, dont les fatigues exigent au moins un minimum de confortable, aujourd'hui surtout, où il n'y a plus guère dans cette profession que des hommes âgés. De la sorte, en augmentant les frais de nos pionniers du commerce on décourage la reprise des affaires, et d'autre part, en exemptant de la taxe les hôtels les plus médiocres au moment où l'hôtellerie française devrait au contraire se surpasser pour attirer la clientèle étrangère, on pratique un système de protection à rebours tout à fait absurde.

L'immense levée de boucliers que nous constatons de toutes parts contre la taxe de luxe sous la haute initiative de M. Ch. Lebocq, l'éminent député de Paris, et des principales Chambres de commerce de France, en fera, il faut l'espérer, prompte justice. L'Allemagne qui a, elle aussi, une taxe de luxe à sa, semble-t-il, éviter au moins certains des abus dont nous nous plaignons. Elle n'a élevé que pour les objets réellement somptuaires le taux normal de 5 pour mille, établi depuis deux ans sur toutes les transactions. Ce taux est porté à 20 % sur les pierreries et métaux précieux, proportion qui ne paraît pas excessive pour ces articles, et à 10 % sur 8 catégories seulement d'objets n'intéressant absolument que le superflu de la vie (antiquités, tentures, instruments de musique pour les non professionnels, etc.). Le système par lequel on se propose de remplacer chez nous notre taxe de luxe si impopulaire paraît devoir être analogue en quelque mesure au système de l'Allemagne, c'est-à-dire une taxe de 0,50 à 1 % sur toutes les ventes faites à la consommation directe et frappant sans distinction toutes les marchandises mais sans aucune surcharge pour les objets de luxe même nettement caractérisés, ce qui sera peut-être une lacune regrettable.

Quoi qu'il en soit, un pareil impôt portant simplement sur les transactions, permettra de reprendre le régime de la libre concurrence sans la protection à rebours signalée plus haut, et surtout sans que les objets de la vie courante soient entraînés dans des hausses massives, puisqu'ils n'ont plus à atteindre un « seuil » déterminé pour que la taxe fonctionne. Il s'agira, en réalité, beaucoup plus d'un impôt automatique de circulation sur les espèces que d'une plus-value toujours dangereuse sur les objets. Souhaitons que le Trésor y trouve son compte, afin que disparaisse bientôt le régime actuel aussi inefficace qu'il est inique. Il n'aura entraîné d'autres résultats que la désillusion pour nos Finances et le désarroi dans nos affaires.

Paul FRANK.

(1) Voir *Petite Gironde* du 10 avril 1918.

Des héros du Sud-Ouest au mont Kemmel

(De notre Envoyé spécial accrédité auprès des Armées)

Front de l'Oise, 14 mai. — Il ne m'a pas été permis, au moment de la bataille sur l'Oise et de la perte de Noyon, de faire aux héros de notre région la part assez large. Je reviens aujourd'hui sur les magnifiques faits d'armes auxquels participèrent le 57e et le 123e, deux régiments d'infanterie de chez nous.

Le 123e fut alerté à la fin de la journée du 24 mars. Tous, officiers et soldats, savaient qu'ils allaient courir à l'appui des lignes anglaises. Ils prirent place dans les camions de transport et quittèrent leurs cantonnements avec l'espérance de combattre vite et bien. Le 25 au soir, après des incidents divers, le régiment débarquait à Ribécourt. Déjà la population civile refluait de Noyon, que l'ennemi devait occuper la nuit même.

Des troupes aussi refluaient. C'étaient celles qui, depuis le 22, se battaient à un contre six, et qui avaient permis à nos Charentais et Vendéens de pouvoir arriver en renfort. Elles étaient exténuées. Le régiment du Sud-Ouest montait le chemin en pleine nuit, une nuit propice aux dislocations, mais dont pas un seul homme ne profita pour traîner en route. Au jour, aucun ne manquait.

Les chevaux n'avaient pas pu suivre et les mitrailleurs tiraient leurs pièces à la bricole. Tous avaient résolu que l'Allemand ne passerait pas.

Le 26, le régiment eut pour secteur Pont-l'Evêque, la ferme Marquecy. Il s'installa sur le Mont-Renaud, où il fut relevé le lendemain pour n'avoir plus à tenir que le front ouest du Mont-Renaud-Marquecy. Ces braves, qui étaient à l'arrière depuis quelque temps, qui avaient supporté 36 heures de camion et de marche, n'avaient qu'un désir : voir des Boches, et qu'une idée : en tuer. Dès qu'ils furent en ligne, ils se mirent à la besogne. Ils appelaient leurs officiers : « Tenez, mon lieutenant, voyez celui-là. Il ne passera pas. Regardez » Et ils tiraient de tout leur cœur.

Le 27, à deux régiments de la même division, ils arrêtèrent le Boche où on leur avait dit : au Mont-Renaud et sur la basse Divette. Ils accomplirent tous deux des prodiges, mais je ne parlerai d'abord que de celui que je viens de voir. Je cite pêle-mêle les exploits. La compagnie de droite gardait un mamelon à l'ouest du Mont-Renaud où attaquait l'ennemi. (Ici un mot illisible) livrait contre le Boche à un véritable tir de barrage de (deux mots illisibles recouverts par le cachet de la censure). Les Allemands venaient de Larbroye à travers les prés par un boyau jusqu'à la route Vauchelles-Mont-Renaud.

Ils franchissaient cette route au pas de course, passaient dans le bois et n'apparaissaient plus que dans l'allée du château qui coupe le parc du Mont-Renaud. La compagnie les tirait à la mitrailleuse dans ces deux passages à découvert et leur causait des pertes dures. Le feu dura jusqu'à ce que les obus aient creusé des trous où le Boche se tapit. La compagnie quitta la mitrailleuse pour les grenades à fusil, puis, d'accord avec le régiment du Mont-Renaud, nettoya les cratères. Il en sortit 31 prisonniers. Alentour, le terrain fourmille de cadavres. Les patrouilles envoyées au bois des Sornettes, sous Larbroye, déclarent qu'il en est rempli.

Cette compagnie, prise entre les feux des Boches de Larbroye et ceux des Boches du bois du Mont-Renaud, ne broncha pas de son poste avancé. Deux de ses officiers furent blessés sur place. Comme un troisième s'apprêtait à une patrouille dangereuse, ses sous-officiers et ses hommes s'offrirent à le remplacer. Ils disaient : « Nous avons deux officiers blessés. Si vous l'êtes aussi, que deviendrons-nous ?... »

De cette bataille initiale, où l'artillerie n'était pas encore arrivée, le fantassin disait : « Ça, c'est la vraie guerre. » Les hommes y allaient avec une telle fougue qu'un tireur de grenades à fusil de cette compagnie changea trois fois d'arme pour pouvoir continuer à tirer. Il en eut les paumes enlevées et dut se faire panser les mains. On n'insistera jamais trop sur le dévouement réciproque des chefs et des hommes, qui seul a permis le rétablissement.

Le capitaine de la compagnie du centre se promenait debout sous les balles pour donner confiance aux siens. Ou bien il s'étendait face au ciel sur le parapet, fumant sa pipe et surveillant le travail. Une sorte de fortin se trouvait en avant, dont on ne savait s'il contenait des Boches. Le capitaine s'y rend, accompagné d'un lieutenant, à la tête d'une patrouille. Il entre dans le poste. Une décharge part. Le lieutenant est blessé mortellement, le capitaine blessé au coude. Revenu au poste de secours, le capitaine, une fois pansé, dit au médecin : « Mettez-moi consultation motivée. Je retourne là-haut. »

La compagnie de gauche, comme celle de droite, était commandée par un lieutenant. Tandis que celui-ci rendait compte au poste de commandement du colonel, on vient lui dire que deux de ses sections ont cédé du terrain. Il répond : « C'est impossible, je les ai quittées à peine depuis dix minutes, » et il court vers elles. C'était vrai. Le lieutenant reprend ses deux sections : « En avant, les enfants ! » Et il rétablit intégralement son front.

Ici, c'est un lieutenant blessé en se repliant sur ordre de Larbroye, blessé à la main et au pied. Il reste toute la journée couché dans un sillon au milieu des balles françaises et allemandes, puis le soir, rentre à sa compagnie.

Là, c'est le lieutenant Merlet, qui arriva naguère le premier avec sa section sur le plateau de Vauclerc, dont la mitrailleuse n'a plus que deux servants. Il se met lui-même à tirer et meurt sur sa pièce. Le lieutenant Merlet était un séminariste; et ceci se passait le jour de Pâques. Ce fut sa communion sanglante. Un de ses camarades ramena son corps le lendemain.

Pendant ces premières batailles autour du mont Renaud, les munitions, à cause de l'encombrement des routes, n'arrivaient qu'irrégulièrement. Dès le 26, les hommes découvraient un dépôt de toutes sortes de munitions. Les brancardiers s'y mirent. En une seule journée, ils portèrent au régiment, à bras, plus de 80,000 cartouches. Bien mieux, un obus boche ayant fait exploser le dépôt, un sergent-fourrier et quelques hommes chargeaient des munitions pendant que le dépôt sautait. Plusieurs payèrent de leur vie cet acte d'héroïsme. Et tandis qu'il se battait ainsi, le régiment creusait, piochait, tendait des fils de fer. Il a peu de pertes en comparaison et de celles qu'il a fait subir aux Boches et de ce qu'il a accompli. On est émerveillé de voir la rapidité avec laquelle il a fortifié les anciennes lignes boches et françaises. Le mot de Verdun est là sur toutes les lèvres : « Ils ne passeront pas ! »

Maintenant, nous arrivons au 13 avril. Ce jour-là, les compagnies d'un autre régiment du Sud-Ouest repoussèrent, après quatre heures de lutte, un nombre double de compagnies allemandes acharnées à la conquête du mont Renaud et appuyées par un énorme matériel de tranchées. Mais cela, on vous l'a déjà conté.

Tous ces magnifiques soldats, dont je viens de vous parler trop brièvement, étaient des Basques, des Landais, et donnaient la main à des camarades de la Gironde et des Basses-Pyrénées. Si on manifeste de l'admiration pour leur conduite, ils répondent qu'elle est toute naturelle, et qu'ils « ont tenu parce qu'il le fallait ».

Et soyez sûrs qu'ils tiendront jusqu'au bout.

Emile THOMAS.

Comment sortira-t-on de l'enfer bolcheviste?

I

Il est difficile d'imaginer une situation plus triste, une désintégration plus complète des forces sociales et économiques d'un pays que celles de la Russie, sans parler de la dislocation politique.

En un sens, on peut dire que la Russie est morte et bien morte. Et cependant, cette catastrophe n'est pas absolument définitive, ni la situation sans remèdes. Si l'on suit de près autant que faire se peut les renseignements incomplets qui nous arrivent de là-bas, les événements qui ont succédé à la conclusion de la paix de Brest-Litovsk, les impressions sont diverses et divers aussi les espoirs d'un relèvement de ce qui fut la Russie.

Ces événements peuvent se ramener à trois groupes distincts :

1° D'une part, la décentralisation du pouvoir, le morcellement de ce vaste Etat sans ossature interne se précise et se poursuit sous l'influence de causes diverses. La première en fait est la diversité des races, et partant des intérêts des peuples qui la composaient, comme un assemblage de locataires formant un tout superficiel dans une maison de rapport.

La seconde, contiguë à la première, tient à l'amplitude anormale de ce vaste empire, et partant à la difficulté de maintenir l'unité politique là où une fausse interprétation de la liberté vient subitement de griser tout le monde en s'ajoutant à la pauvreté des moyens matériels de maintenir cette unité.

Enfin, la principale peut-être de ces causes, est dans l'ingérence violente de l'Allemagne qui pêche en eau trouble et divise pour mieux dominer : « divide et impera. »

2° On commence ensuite à apercevoir la faiblesse intrinsèque de ce faux gouvernement de traîtres ou de fanatiques. A aucun moment, ces violents, ces « dictateurs du prolétariat » n'ont eu avec eux et pour eux la majorité de la nation. L'immense majorité des paysans était et est demeurée contre eux. Les amis de l'ordre et de la propriété à tous les degrés les ont toujours abhorré. Les intellectuels et les « hautes classes » leur sont des ennemis irréductibles.

Ils n'ont eu pour eux que les soldats dégoûtés de la guerre, — et pas tous, — la plupart des ouvriers des usines trompés par les orateurs de club, les anarchistes et les repris de justice. Les élections générales à l'Assemblée constituante, malgré la pression bolchéviste, le montrèrent bien à la fin d'octobre. Ils recueillirent à peine le cinquième des suffrages, dont plus de la moitié étaient extorqués, alors qu'ils étaient au pouvoir. La faiblesse de leurs opposants fit leur force.

La faillite complète à réaliser leurs promesses est en voie de détacher d'eux le gros de leurs troupes. Seuls le pain quotidien assuré et les gages princiers leur conservent une garde fidèle : les gardes rouges. Les grands leaders, Trotzky le premier et Lénine ensuite, s'en sont rendu compte. On dit qu'ils évoluent en sens rétrograde.

3° Le troisième groupe de faits est celui qui se rapporte à l'action allemande, laquelle se fait sentir chaque jour plus avant : constitution d'Etats indépendants sous son contrôle, menaces et exigences tous les jours plus grandes vis-à-vis du pouvoir bolchéviste.

Telle est la situation clairement résumée. Quels éléments de solution du problème russe trouve-t-on là-dedans ?

Quels sont d'abord les intéressés à la cessation de l'actuel désordre et à un rétablissement quelconque ?

Il y a les Russes eux-mêmes, leurs anciens alliés, au premier rang desquels il faut placer la France, les empires centraux, et enfin le monde entier, eu égard à la solidité de la paix à venir. Chacun de ces facteurs envisage la solution à un point de vue différent.

Les Russes, ou plus exactement les anciens composants de l'empire de Russie, sont complètement partagés entre eux sur ce sujet. S'ils avaient été unis, nous n'en serions pas là où nous sommes.

Beaucoup rêvent — à quelques amputations près — la restauration d'un empire unique, sous un régime plus ou moins autocratique ou démocratique. Ils l'espèrent des excès bolchévistes, suivant ce qu'on appelle « la politique du pire », suivant laquelle l'excès du mal appelle le retour vers le bien.

Et l'on ne saurait nier qu'en face d'une « Mittel Europa » régie par les Allemands, la reconstitution d'une unité puissante est le rêve idéal.

Seulement, il faut savoir reconnaître aussi que la masse des composants de l'ex-empire russe a une tout autre tendance. Sans bien comprendre le sens du mot république, les masses sont devenues républicaines, éprises d'une liberté dont on ne leur a donné que la contrefaçon. Une reconstitution monarchique semble bien peu désirée. Qu'importe après tout ? On peut concevoir une Fédération d'Etats slaves autour d'un centre fort, comme le serait la grande Russie avec Moscou pour capitale, qui jouerait le rôle d'une monarchie en face de l'Allemagne centrale.

Cette dernière solution, théoriquement admise par l'Assemblée constituante, qui siégea juste quelques heures, le 5 janvier 1918, admise aussi par ses démolisseurs les bolchevikis, est en voie de réalisation lointaine.

Je dis lointaine, car l'Allemagne se met en travers. Il est assez général de croire que l'Allemagne travaille à une restauration impériale en Russie. Pourtant, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir qu'elle fait juste le contraire, car le contraire est favorable à ses intérêts d'hégémonie mondiale, politique et économique.

Elle prête bien la main à la constitution de petits Etats tels que la Finlande, les provinces baltiques, l'Ukraine et bientôt la Crimée, puis la région du Don. Mais peu lui importe au fond qu'ils soient monarchiques ou non, pourvu qu'ils soient sous sa tutelle. Elle a aussi bien l'horreur d'une Fédération puissante d'Etats slaves que d'une monarchie unique. Elle agit en conséquence. En présence de la mononomanie des Soviets, qui persistent à vouloir maintenir le maximalisme dans ce qui reste de la Russie, elle agite le spectre de la restauration monarchique de-ci de-là, fait des coups d'Etat comme en Ukraine, pour obtenir des Soviets ce qu'elle veut, notamment que ceux-ci se débarrassent totalement de la présence des ex-alliés, à Vladivostok, à Mourmansk et ailleurs.

Pendant ce temps, que font les alliés, qui ont bien, je suppose, quelque droit de se mêler à la solution du problème russe ?

Ils attendent... la suite des événements. Ils ont pris là-bas quelques semblants de position, d'où ils font mine de surveiller la marche des dits événements. Mais ils ne semblent pas se départir d'un calme olympien : ils répugnent à se mêler directement des affaires intérieures d'un Etat en ruines, par la faute duquel ils ont tant souffert et dont, bon gré mal gré, ils sont en droit d'attendre des réparations.

Ils comptent aussi beaucoup sur la « politique du pire », dont j'ai parlé plus haut, pour refaire l'unité nationale. Enfin et surtout, ils sont persuadés que tout ce qui se fait actuellement en Russie ou ailleurs n'est que provisoire et sera sujet à révision le jour où ils auront amené l'Allemagne à composition.

C'est un point de vue. Il ne me paraît pas absolument injustifié, mais j'aimerais mieux une intervention directe, non pas à la manière teutonne, pour assurer dans un sens utile au monde et à nous, la solution de ce problème, solution déjà commencée dans un sens peu désirable.

Sait-on jamais ce que peut durer une solution provisoire, lorsqu'il s'agit d'une succession aussi vaste, aussi lourde à remuer que l'est celle de l'ancienne Russie en liquidation ?

J.-C. BALET.

En Espagne

LES ACADEMICIENS FRANÇAIS A MADRID

Madrid, 13 mai. — M. Hanotaux a eu un entretien avec le président du conseil. Le ministre de l'instruction publique offre ce soir un banquet aux membres de l'Institut de France.

DEJEUNER A L'AMBASSADE DE FRANCE

Madrid, 13 mai. — Au déjeuner à l'ambassade de France, M. Thierry, ambassadeur, a salué dans les invités l'élite des arts des deux nations et exprimé son désir de contribuer à l'œuvre de rapprochement franco-espagnol :

« L'exposition actuelle, a-t-il dit, est la preuve que les Français, parmi le fracas du canon, conservent le goût de l'art, dont l'influence civilisatrice donne des forces morales pour continuer la défense de la patrie. »

M. Alba, ministre de l'instruction publique, a rappelé qu'il avait été, en même temps que M. Thierry en France, ministre des finances en Espagne, et qu'alors tous deux avaient collaboré à l'étroite union de la France et de l'Espagne. Il compte que se poursuivra cette collaboration d'où sortiront de précieux avantages pour les deux pays.

LES SOUVERAINS VISITENT L'EXPOSITION FRANÇAISE

Madrid, 13 mai. — Les souverains ont visité longuement l'Exposition française, faisant un vif éloge des tableaux.

M. Hanotaux a remercié les souverains de leur visite et a offert à la reine une gerbe de fleurs.

Le roi a répondu en français, saluant les académiciens français et exprimant la satisfaction que lui a procurée la visite de l'Exposition.

P. D.

LA VIE AGRICOLE

Traitement de l'oïdium de la vigne

Il est d'usage de donner un soufrage aux vignes à cette époque. Quelle est la valeur de cette opération ? Est-elle toujours nécessaire ? Ce soufrage est-il parmi les plus importants ? Bien des viticulteurs ayant une certaine provision de soufre, mais craignant de n'en pas avoir assez pour effectuer le nombre ordinaire de soufrages, m'ont posé la question suivante : « Dans le cas où il me serait impossible d'accomplir plus de deux soufrages, à quelle époque faudrait-il m'y livrer ? »

La question est ainsi nettement posée. Il s'agit d'un pis-aller. Il est de toute évidence que tous les soufrages ne sont pas également utiles. S'il faut faire courir un aléa à la vigne, à quelle époque de l'année faut-il le faire porter ? N'oublions pas que l'oïdium est dangereux surtout par ses attaques sur le raisin. Il peut envahir les feuilles et les rameaux, et même dangereusement, mais remarquons que ce genre d'atteintes graves ne se rencontre pas dans les vignes sulfatées; examinez une de ces pièces de vigne comme il en existe heureusement peu malgré la guerre, complètement abandonnées; vous y observerez des invasions d'oïdium comme vous n'en avez jamais vues auparavant dans les vignes sulfatées normalement. Ce fait provient de ce que le sulfate de cuivre des bouillies employées contre le mildiou et le black-rot est aussi, dans une certaine mesure, un remède contre l'oïdium. J'ai constaté le fait d'une façon rigoureuse dans mes expériences et je ne suis pas le seul à avoir fait cette observation. Dans les vignes fréquemment sulfatées, il n'y a pas d'invasions d'oïdium sur les feuilles; pourquoi en voit-on sur les fruits si on ne soufre pas ? Uniquement parce qu'on parvient à bien mouiller les feuilles avec les bouillies, mais parce que, dans les conditions ordinaires de la pratique, elles n'atteignent les raisins que bien imparfaitement, tandis que le soufre, qui est pulvérulent, les enrobe assez facilement. Certainement, si on traitait les grappes par les bouillies cupriques avec un soin parfait, comme je ne cesse de le recommander, non seulement on éviterait les invasions si redoutables du mildiou de la grappe mais encore celles de l'oïdium. Les viticulteurs des foyers de black-rot qui donnent jusqu'à huit et douze traitements à la bouillie cuprique n'ont jamais d'oïdium dans leurs vignes, même sans soufrage, ou y ont des invasions de cette maladie plus rares et réduites.

On prévoit les conséquences de ces faits. Si un viticulteur ne possède du soufre que pour deux opérations, il doit donc le réserver pour le traitement des grappes, c'est-à-dire des organes qui craignent le plus la maladie et qui ne sont pas défendus par les bouillies cupriques. Remarquons, d'ailleurs, que dans bien des régions les soufrages précoces que l'on donne quand les rameaux ont à peu près dix centimètres de long n'ont qu'un effet médiocre ou nul, car le soufre n'agit que quand la température atteint un maximum de 25 degrés, ce qui n'est pas fréquent dans bien des régions à cette période de la végétation.

A quel moment donc le traitement des grappes devra-t-il avoir lieu ? Ce sera au moment de la floraison. Par « moment de la floraison », ce n'est pas le début du phénomène qu'il faut entendre, c'est le moment où il y a le plus grand nombre possible de capuchons tombés. Ce qu'il faut protéger alors, c'est cette partie de la fleur appelée ovaire, que la chute du capuchon vient de mettre à nu et qui est à ce moment fort réceptive à l'égard de l'oïdium.

Quand devra avoir lieu le deuxième soufrage ? C'est dans la période comprise entre la fin de la floraison et la véraison; mais, y a-t-il un moment où il s'impose davantage ? J'ai remarqué qu'en Gironde les traitements les plus favorables contre les grandes invasions d'oïdium avaient lieu dans la première quinzaine de juillet, à peu près du 5 au 15. Il m'est arrivé plusieurs fois de constater des traitements efficaces contre l'oïdium à l'une des dates comprises dans cette période et qui allaient diminuant d'efficacité à mesure qu'on s'en éloignait.

Deux sortes de considérations peuvent nous aider à fixer avec une certaine précision le moment favorable : 1° les contaminations d'oïdium se produisent au moment du relèvement de température qui suit une période pluvieuse, ou après une pluie d'orage, ou après un relèvement du taux de l'humidité atmosphérique pendant une période de beau temps, car la pluie n'est pas nécessaire pour ce phénomène. L'examen attentif des conditions atmosphériques peut donc nous apporter une aide efficace; 2° avant d'être général et de se manifester sous la forme la plus visible de cette poudre blanche caractéristique, l'oïdium apparaît sous la forme de soies blanches très fines qu'on ne perçoit qu'avec de l'attention et qui se forment d'abord sur les lieux les plus chauds. Ainsi, en observant fréquemment un cépage sensible à l'oïdium qui n'aura reçu ni soufrage ni sulfatage, qui sera dans un lieu chaud et humide, dès qu'on apercevra sur les grains des soies blanches ce sera le moment de donner un soufrage général.

J. CAPUS.

Au Maroc

Rabat-Salé

Rabat et Salé, situées sur la côte occidentale du Maroc, sont séparées par l'embouchure de l'oued Bou-Regreg, mais ce sont deux villes sœurs, appelées, dans un avenir prochain, à n'en faire qu'une. De leur port commun relève un grand hinterland, tout le pays desservi par le vaste réseau de routes ou de pistes qui s'étendent, d'un côté, de Rabat à Beni-Mellel, en passant par Marchand et Tadla; d'un autre, de Rabat à Kenifra; d'un autre encore, de la mer au moyen Atlas par la grande route directe de Rabat à Meknès et à la vallée de la Haute-Moulouya.

Par leur situation géographique, Rabat et Salé sont donc appelées à un important développement économique et leur avenir apparaît lié au point qu'il est déjà d'usage de réunir leurs noms.

Depuis plusieurs années, un Comité d'initiative du commerce et de l'industrie s'occupe activement de favoriser l'essor de Rabat-Salé, qui sera sans doute rapide quand aura été construit le port prévu, dont les importants travaux ont été concédés à une Société qui est également chargée de l'aménagement du port de Kenifra.

Dans une brochure ornée de très jolies gravures, le Comité d'initiative a réuni tout ce qui est susceptible d'intéresser le colon, le commerçant et le touriste. Les premières pages relatent l'histoire, très curieuse, de Rabat et de Salé, deux très anciennes villes — Salé surtout — qui furent jadis très prospères, et d'où longtemps partirent des corsaires qui écumaient l'Atlantique. Puis ce sont, après un aperçu géographique, des chapitres consacrés à la vie à Rabat, capitale administrative du protectorat et Ville-Impériale; à la vie à Salé, au port, au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux forêts, enfin au tourisme à Rabat-Salé et dans la région, avec itinéraires et renseignements sur les centres traversés.

La brochure du Comité d'initiative, dont le texte est dû à MM. Gerlier et Guérard, est d'une lecture agréable et instructive à la fois; c'est un travail consciencieux qui, certainement, atteindra le but qu'il vise.

P. D.

Au sujet de la saccharine

Notre article sur la saccharine nous a valu un certain nombre de lettres. La plupart de mes correspondants font des réserves sur l'innocuité de ce produit, parlant de son arrière-goût d'amertume; quelques-uns rapportent qu'ils ont éprouvé des phénomènes dyspeptiques (aigreurs d'estomac, régurgitations acides, lenteur de la digestion, même diarrhée consécutive). Enfin, un diabétique nous affirme qu'il a été obligé d'abandonner l'usage de la saccharine parce qu'en plus des petits troubles digestifs précédents, il perdait l'appétit et maigrissait.

Les faits signalés méritent une mise au point. Répétons d'abord que la saccharine, qui donne simplement, par sa saveur, l'illusion du sucre, et ne le remplace pas comme valeur alimentaire, est un antiseptique. On doit donc la considérer surtout à titre médicamenteux, et, par suite, comme tout médicament, même excellent, elle ne peut être prise régulièrement, surtout à doses assez fortes, sans inconvénient. C'est ce qui se passe, par exemple, chez certains diabétiques qui, ne voulant pas se priver des aliments sucrés qu'ils absorbaient en grande quantité, ont purement et simplement fait remplacer par leur cuisinière le sucre de ces nombreux aliments par de la saccharine. Evidemment, on conçoit qu'au bout de quelques mois et même de quelques semaines des phénomènes d'intolérance se soient produits.

Le professeur Pouchet, de la Faculté de médecine de Paris, qui, dès 1887, avait institué des expériences sur la saccharine, estime, dans un article récent de *Paris-Médical*, que cette substance chimique peut être tolérée sans inconvénients au point de vue de l'hygiène, mais seulement dans la préparation de boissons et de denrées où le sucre n'intervient pas essentiellement pour sa valeur alimentaire. L'emploi de la saccharine, dit Pouchet, doit être prohibé d'une façon absolue :

1° Dans les produits destinés à être consommés par les enfants au-dessous de quinze ans, par les vieillards ou par les malades;

2° Dans toute préparation pharmaceutique où elle devrait remplacer le sucre;

3° Dans tout produit où le sucre entre comme aliment essentiel, ou dans lequel, la saveur sucrée étant très prononcée, la quantité de saccharine à laquelle il faudrait alors recourir serait trop importante.

Voici, d'ailleurs, un tableau établi par l'auteur :

1° Produits pour lequel l'emploi de la saccharine *peut être autorisé :*

Vins mousseux.
Vins de liqueur (**sauf** les vins destinés à la préparation des vins médicamenteux.
Cidres et poirés.
Eaux-de-vie.
Liqueurs (sauf pour les produits destinés à l'exportation).
Limonades.
Café, thé, boissons diverses.

2° Produits pour lesquels l'emploi de la saccharine *doit être interdit :*

Bières et petites bières.
Boissons de ménage.
Boissons de cidre.
Confitures, gelées, marmelades.
Fruits confits et compotes de fruits.
Pâtisseries fraîches et sèches.
Cacaos sucrés et chocolats.
Lait condensé.

3° Produits pour lesquels l'emploi de la saccharine *est interdit,* mais qui pourraient, au point de vue alimentaire, disparaître sans inconvénient :

Sirops.
Crèmes.
Glaces et sorbets.
Bonbons et pastillages.

Evidemment, si on suivait à la lettre ces prescriptions, l'usage de la saccharine serait considérablement limité. D'autant que le professeur Pouchet estime que beaucoup de personnes ayant utilisé la saccharine ont fini par prendre l'habitude de s'en passer et consomment café, thé et tisanes eupeptiques diverses sans sucre ni saccharine.

L'éminent chimiste n'est cependant pas aussi ennemi de ce produit qu'il le paraît au premier abord. Il conseille même une formule d'emploi qui serait susceptible de tenter un spécialiste intelligent : ce serait son addition au glucose pour en exalter la saveur sucrée. Un gramme de saccharine par 1,000 grammes de glucose serait suffisant pour donner au glucose un pouvoir sucrant sensiblement égal à celui du sucre. Or, la glucose possède la même valeur alimentaire que le sucre de canne, et il est facile, en traitant chimiquement la cellulose, — la sciure de bois, par exemple, — d'obtenir du glucose dans d'excellentes conditions. On voit donc, sans qu'il soit nécessaire d'insister, l'intérêt économique d'une pareille fabrication, qui devrait tout de suite déclancher l'initiative de quelque Bordelais entreprenant.

Il reste entendu que ce glucose sacchariné ne serait pas à l'abri des critiques que l'on fait à la saccharine elle-même : à savoir, son emploi par le même individu à des doses énormes et pendant un temps prolongé. Mais si l'on s'en tenait à l'usage courant, en prenant la précaution, une ou deux fois par semaine, de se passer complètement de sucre ou de n'utiliser que du sucre ordinaire, on n'aurait à constater aucun des petits inconvénients qui ont ému, certainement à l'excès, les correspondants qui m'ont écrit.

Dr SAINT-JULIEN.

A PROPOS DE REPRÉSAILLES

Depuis une quinzaine environ, le canon à longue portée qui tirait sur Paris, après avoir espacé d'abord ses coups, a cessé brusquement de lancer ses obus sur la capitale.

La pièce ou les pièces qui exécutaient ce tir, auquel seule l'imagination boche a jamais attribué l'importance d'un bombardement, ont été muselées, puis, paraît-il, détruites par l'action combinée de notre artillerie et de notre aviation.

Que les Parisiens soient reconnaissants envers ceux qu'ils appellent « les destructeurs de la grosse Bertha », rien de plus naturel, mais on peut trouver cependant que, dans leurs manifestations, certains grands journaux de Paris exagèrent quelque peu la note, car la destruction d'un canon ne supprime pas la menace

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LA BATAILLE

Préparatifs allemands sur l'Avre

Front français, 13 mai. — Il est peu probable que les Allemands tentent une nouvelle poussée sur Amiens par la vallée de la Luce. Le long de la ligne de l'Avre, l'ennemi s'est organisé pour une offensive. Ses batteries sont extrêmement rapprochées des premières lignes, qui consistent en une chaîne de cratères organisés avec une seule ligne de tranchées.

Entre Montdidier et Noyon, les Allemands se sont entourés et organisés en défense.

Les artilleurs allemands canonnent leur infanterie

Londres, 13 mai. — L'infanterie allemande continue à se plaindre de son artillerie. Les prisonniers faits dans l'attaque ennemie du 8 mai disent que cette opération échoua surtout parce que le gaz de leurs obus toxiques fut ramené par le vent sur les assaillants et les démoralisa.

Le journal d'un officier allemand rapporte que le 23 avril le 22e régiment d'artillerie soumit les positions du 55e régiment d'infanterie à un tir de destruction avec des obus toxiques, et continua son feu malgré les avertissements répétés.

Communiqué italien

Les Autrichiens n'ont pas repris le mont Corno

Rome, 13 mai.

Pendant la nuit du 11 au 12, après une préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué nos nouvelles positions sur le mont Corno. Arrêté par notre feu et notre contre-attaque, il a dû se replier après avoir subi des pertes graves.

Sur le reste du front, actions habituelles d'artillerie et de patrouilles.

Armée d'Orient

Salonique, 12 mai.

Activité d'artillerie réciproque sur le DOBROPOLJE, dans la boucle de la CERNA et au nord de MONASTIR.

L'ennemi a tenté plusieurs coups de main près de ZBORSKO, dans la boucle de la CERNA et au nord-est de MONASTIR. Il a été partout repoussé.

Les aviations alliées ont exécuté des bombardements sur les arrières de l'ennemi dans la vallée du VARDAR et dans celle de la STRUMA.

Les Événements de Russie

PETROGRAD SANS VIVRES

Moscou, 13 mai. — Lenine a télégraphié de tous côtés aux organisations alimentaires, demandant des secours immédiats pour Pétrograd, dont la situation est terrible. Il dit : **La contre-révolution lève la tête et le mécontentement des masses affamées se tourne contre l'autorité des Soviets.**

Un scandale en Finlande

Stockholm, 13 mai. — D'après les nouvelles les plus récentes venues d'Helsingfors, on discute très vivement le traité de commerce qui vient d'être signé à Berlin par le représentant finlandais. Ce dernier n'avait, en effet, pas jugé à propos de consulter son gouvernement sur cet accord, et n'en avait même pas discuté les clauses. Pour signer ce traité, il s'était fabriqué lui-même des lettres lui conférant pleins pouvoirs, en utilisant des blancs-seings revêtus du sceau du Sénat finlandais qui venaient de M. de Gripenberg.

A la suite de ce scandale, le ministre des affaires étrangères, M. Sario, a dû donner sa démission. Un sénateur, M. Stupel, a essayé de protester contre un traité que le gouvernement de Wasa n'avait ni connu ni approuvé. Le cabinet de Berlin a répondu nettement qu'il n'accepterait pas de remettre en question un accord officiellement signé.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

LA FIN DE LA DEFENSE DE DUVAL

Paris, 13 mai. — Bien avant l'ouverture des débats, le public est tout frémissant de curiosité. N'a-t-on pas annoncé la venue à la barre d'un témoin important, M. Caillaux. Mais c'est une déception.

Le défenseur de Duval, **Me Magnan,** reprend la parole pour achever sa plaidoirie. Il s'efforce de prouver que le « Bonnet Rouge » ne soutint pas une politique défaitiste. Me Magnan fait une comparaison entre les articles publiés dans le journal d'Almereyda et ceux qui parurent dans divers journaux, notamment l' « Œuvre », le « Pays », la « Petite République », sans oublier le « Crapouillot », journal du front, et la « Victoire », de Gustave Hervé.

Me Magnan conclut : « Vous avez, Monsieur le Commissaire du gouvernement, comparé Duval à Bolo. Comment y avez-vous pu songer ? Duval est aussi simple et modeste que Bolo était fringant et débauché. Bolo n'avait aucun document pour appuyer ses affirmations. Duval, au contraire, vous présente des reçus qui confirment sa parole. Bolo se cachait. Duval agissait au grand jour. Que reste-t-il contre cet homme ? Rien. L'accusation n'a pas fait sa preuve. Le doute le plus angoissant doit éteindre vos consciences. Vous êtes des juges honnêtes, probes et libres, vous ne pouvez pas envoyer cet homme à la mort. »

Quelques applaudissements saluent cette péroraison, qui est le terme d'un très louable effort.

POUR JOUCLA

Me Antony Aubin, qui défendit naguère Mme Steinheil et le traître Ullmo, se lève pour Joucla. Me Aubin possède entre autres qualités une rondeur spirituelle qui détendrait les nerfs du juge le plus farouche. Cette bonhomie ne sera pas inutile à Joucla, dont le mauvais cas n'est pas niable. Il a eu un simple contact avec le ministre d'Allemagne à Barcelone. Est-ce un crime ? Me Aubin retrace brièvement la vie de ce méridional venu du fond du Languedoc pour faire la conquête de Paris, et qui échoua à la Santé.

Me Antony Aubin, avec humour et bonhomie, présente son client comme un faible d'esprit, un « minus habens », que le ministère public qualifiait même d'idiot, qui n'a pu à aucun moment se rendre coupable de l'épouvantable crime d'intelligences avec l'ennemi.

L'avocat de Joucla, reconstituant l'emploi du temps de son client à Barcelone, ne considère que comme des imprudences de reporter maladroit les visites faites par Joucla au consulat d'Allemagne et au journal la Vérité » : « Démarches stupides, démarches risquées, mais par lesquelles il s'imaginait rendre service à son pays. Jamais le crime de trahison n'a pu être à la taille de Joucla. Vous acquitterez Joucla », dit en terminant Me Aubin.

POUR MARION

La parole est donnée à Me Gauniche pour la défense de Marion. Le défenseur proteste contre les termes du rapport du capitaine Bouchardon, qui représentent l'accusé comme un individu taré, ivrogne et cynique. Il paraît que rien de tout cela ne serait exact. Marion aurait été une victime d'Almereyda, qui, par prêts successifs, lui aurait soutiré 45,000 fr. C'est pour tenter de rentrer en possession de cette somme qu'il aurait consenti à devenir administrateur du « Bonnet Rouge », en mai 1916.

Me Gauniche affirme que l'inculpation de complicité de commerce avec l'ennemi contre son client ne se soutient pas. On sait qu'il s'agit d'un voyage fait en Suisse avec Duval, en 1915, et au cours duquel les deux hommes se rencontrèrent avec Marx. Mais le rôle de Marion dans ce voyage, qu'a-t-il été ? Le rôle de garde-malade de Duval, assure le défenseur. L'inculpation d'intelligences avec l'ennemi, résultat de la collaboration de Marion au « Bonnet Rouge » n'est pas plus sérieuse. Cette collaboration n'eût jamais un caractère défaitiste, ni même politique. Marion n'a eu qu'un but : sauver les 45,000 fr. qu'il avait inconsidérément prêtés à Almereyda.

L'accusation a montré Marion affolé lorsque l' « Action Française » dénonça en septembre 1916 les rencontres de Duval avec Marx et parla du voyage qu'Almereyda aurait fait alors à Carthagène. Marion n'était pas seul à être affolé, objecte le défenseur. La campagne de l' « Action Française » n'avait pas été sans inquiéter jusqu'au ministre de l'intérieur. Tout le monde était ému. Marion pouvait l'être d'autant plus que son casier judiciaire le désignait à la suspicion.

Me Gauniche interrompt sa plaidoirie.

L'audience est levée à six heures et renvoyée à demain matin neuf heures.

Mort du pasteur Wagner

Paris, 13 mai. — Le pasteur Charles Wagner, président d'honneur de l'Union nationale des Eglises réformées de France, est mort à Neuilly, dans sa soixante-septième année. Il était un des chefs du protestantisme libéral.

Né en Lorraine annexée, Charles Wagner, démocrate convaincu, était un patriote fervent, un orateur religieux et un moraliste de premier ordre.

Le départ des Français de Roumanie

Paris, 13 mai. — De tous les épisodes de la tragédie roumaine, l'un des plus angoissants fut le départ de la mission militaire française. Un des membres de la mission a noté au jour le jour cet exode :

« Le 3 mars, les préliminaires de paix viennent d'être engagés, mais le roi trouve les conditions des empires du centre tellement humiliantes qu'il a peine à se décider à les sanctionner. Nous envisageons notre rapatriement par la Russie. Le lundi, à l'issue d'un conseil de la couronne, le prince Carol supplie son père de ne point traiter et de continuer coûte que coûte la résistance jusqu'au bout.

» Le mardi soir, nous nous rendons chez le prince Cantacuzène, ministre de la justice, sur les instances de la reine dont on ne dira jamais assez l'attitude loyale, énergique, hautement sympathique à la France. Mais à cette réunion, la souveraine apparaît mortellement triste. Une inexprimable angoisse l'oppresse, qui nous envahit à notre tour à la pensée que tout est perdu fors l'honneur, que c'en est fait du moins momentanément du sort de la Roumanie.

» La mission est reçue au palais, où le roi et la famille royale font des adieux officiels avec remise de décorations. Le vendredi, nous apprenons par hasard le traquenard qu'est en train de nous tendre sournoisement l'ennemi. Renseignés sur nos projets — par qui ? nous nous en doutions un peu — les Allemands dépêchent en Russie même avec une activité fébrile un contingent de troupes en automobiles pour nous couper la route. Le général Berthelot va aussitôt au palais pour avertir le roi.

» Une scène tragique, qui n'a eu que quelques témoins, se passe alors, la reine adjurant le roi de rompre les pourparlers de paix et de poursuivre la guerre. Pour notre part, nous sommes tous décidés à nous faire tuer jusqu'au dernier. Finalement, le souverain et le général Berthelot nous quittent pour se rendre au grand-quartier général. L'attitude du général Averesco nous surprend de plus en plus. Par contre, celle du général Presan est énergique et franche. Sera-ce la paix ou la guerre ? Nous attendons angoissés, en compagnie de la reine, l'issue des pourparlers. Onze heures sonnent, puis minuit. A une heure, la reine se retire. Bientôt, on nous présente la situation comme désespérée, et le lendemain samedi 9 mars, après la réunion d'un dernier conseil de la couronne, au cours duquel on n'a découvert aucun moyen de prolonger la lutte, le départ de la mission est définitivement arrêté.

» Ce que fut le départ ? Suprêmement émouvant, les journaux l'ont déjà dit. Ajoutons que le roi avait fait savoir aux Allemands que s'il arrivait quelque chose de fâcheux en cours de route, c'était la rupture immédiate des pourparlers de paix. Ce qui n'empêcha pas que, au bout d'une heure de voyage, les trains stoppaient devant un obstacle sur la voie. Un peu plus tard, en quittant Razdelnaia, la mission apprenait que les Boches étaient à 10 kilomètres de là, pensant bien profiter du déraillement pour se saisir de nous. Il fallut acheter une locomotive pour filer sur Odessa, d'où les Français partirent — ils étaient 1,200 avec le personnel d'infirmiers — le matin même du jour où les Allemands y arrivèrent. »

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de la division, le soldat de 1re classe Henri Dinety, du 74e d'infanterie : « Tireur remarquable. A l'attaque du 13 avril 1916, a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid. A construit une plate-forme de tir sous un violent bombardement. »

Ce brave soldat, dont la famille demeure à Bordeaux, 123, cours d'Espagne, est mort au champ d'honneur en faisant héroïquement son devoir.

— Un de nos concitoyens, M. Marcel Bergès, soldat au 18e régiment d'infanterie, 3e compagnie, et fils du trésorier de la section Bordeaux-Saint-Genès de la Dotation de la Jeunesse de France, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de l'infanterie divisionnaire, du 16 décembre 1917 : « Soldat d'un courage au-dessus de tout éloge; volontaire pour toutes les missions périlleuses. S'est magnifiquement comporté le 4 décembre 1917, au cours d'une attaque allemande; avait déjà eu, à Craonne, une attitude superbe. » (Une blessure.)

A l'ordre du corps d'armée, du 12 février 1918 : « Apprenant, en rentrant de permission, que sa compagnie allait exécuter un coup de main, s'est empressé de la rejoindre. Le 28 janvier 1918, s'est conduit bravement; rentré dans les lignes françaises, s'est offert pour aller rechercher un sous-officier disparu et est retourné jusqu'à la troisième ligne allemande, où il s'est heurté à une patrouille ennemie. »

— Est cité à l'ordre de l'armée, l'aumônier Marie-François-Joseph Bordes : « Aumônier volontaire d'une haute valeur morale, d'un courage remarquable, d'un sang-froid à toute épreuve, d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Le... est parti avec le bataillon d'assaut chargé de l'attaque d'une forte position ennemie, est resté sur le terrain conquis pendant deux jours et deux nuits, se prodiguant auprès des blessés. Se trouvant encore au milieu des hommes du bataillon appelé à supporter le..., les violentes attaques ennemies sur nos nouvelles positions; est demeuré auprès d'eux sans souci de la fatigue et du danger, faisant l'admiration de tous, jusqu'à ce que la situation fût revenue au calme, donnant ainsi par sa belle attitude l'exemple du devoir. »

M. Bordes, aumônier au 34e régiment d'infanterie à Mont-de-Marsan, déjà cité deux fois, est décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur.

— Est cité à l'ordre de la division, Vincent (Marcel), soldat de 2e classe, 3e compagnie, 170e d'infanterie : « Grenadier d'élite d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 5 mars 1918, a contribué à l'échec d'un coup de main ennemi en appuyant efficacement par le lancement de ses grenades l'action du F. M. près de qui il se trouvait placé. »

La famille de ce brave soldat habite rue de Châteaudun, 17.

— Est cité à l'ordre du régiment, Carmouze (Marcel), caporal mitrailleur au 140e régiment d'infanterie : « Bon gradé, ayant toujours accompli son devoir. Deux fois blessé. »

M. Marcel Carmouze, de la classe 1916, est bordelais. Ses parents demeurent à Caudéran-Bordeaux, chemin Lehn. Ajoutons que le régiment dont fait partie ce vaillant gradé a tout récemment mérité la fourragère.

— Est cité à l'ordre de la division, Henri Gardet, sergent à la 9e compagnie du 67e bataillon de chasseurs alpins : « A brillamment enlevé sa demi-section le 23 octobre 1917 à l'attaque du plateau de Malmaison. »

Henri Gardet, de la classe 17, était, avant la mobilisation, employé à la Société des annonces de l'Agence Havas, à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de l'armée, le sergent Henri Dumonteil, du 144e régiment d'infanterie : « Sous-officier d'un bel allant et d'une rare intrépidité. Le 22 janvier 1918, au cours d'un coup de main, a remarquablement enlevé le groupe qu'il commandait et a rivalisé avec dextérité les abris ennemis. Sa mission de nettoyage terminée, s'est spontanément porté jusqu'à la troisième parallèle ennemie pour prêter son concours au groupe de protection. Au retour, aidé par son caporal, a fait l'impossible pour ramener dans nos lignes le corps d'un de ses hommes tombé dans la position allemande. »

Ce brave sous-officier a déjà été cité à l'ordre du régiment.

— Est cité à l'ordre du régiment, André Dussom, soldat à la 19e compagnie du 219e d'infanterie : « Patrouilleur d'élite, s'est bravement avancé au contact des postes ennemis pour reconnaître un point de passage important sur un canal particulièrement bien surveillé. »

Les parents de ce jeune brave habitent rue du Manège, 14, à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de la division, le caporal Trouilh (de Bordeaux) : « Volontaire pour un coup de main, a fait preuve d'un courage exceptionnel en allant au delà des objectifs fixés; a ramené des prisonniers. »

— Est cité à l'ordre du régiment, René de Teyssière, soldat à la 1re compagnie du 138e régiment d'infanterie : « Bon et brave soldat, très méritant. S'est distingué à diverses reprises et notamment le 18 avril 1916 au cours d'une reconnaissance offensive exécutée sur les positions ennemies.

» En campagne, le 17 mars 1918. »

La famille de ce vaillant soldat, — qui a été blessé et auquel la croix de guerre a été remise le 27 avril, au cours de la prise d'armes qui a eu lieu à Bordeaux sur les allées de Tourny, — demeure 12, avenue des Camps, Le Bouscat.

— Est cité à l'ordre du..... groupe de bombardement, lieutenant Harry-Robert-Edwin Johnston, observateur à l'escadrille S. R. 29 : « Officier de grande valeur, calme et audacieux, animé des sentiments les plus élevés, possédant à un haut degré les qualités d'un chef. S'est distingué au cours de plusieurs missions de bombardement qu'il a dirigées avec compétence et succès. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Charles Séneval, du recrutement de Bordeaux, infirmier à la 4e compagnie de mitrailleuses du 34e régiment d'infanterie : « Soldat infirmier de la classe 1913, d'un zèle, d'un dévouement remarquables. Malgré son âge et son état de santé, s'est signalé en toutes circonstances, en particulier pendant la période du 1er au 8 mars 1918.

» Aux armées, le 21 mars 1918. »

— Est cité à l'ordre de la division, le téléphoniste Louis Pon, de l'état-major du 13e R. A. C. : « Pendant les journées du 23 au 30 mars 1918, grâce à son sang-froid et à son courage, a su maintenir les communications téléphoniques avec l'infanterie, sous de très violents bombardements. »

Les Pupilles de la Colonie Saint-Louis au feu

Est cité à l'ordre de la brigade, Lucien Thullier, 1re compagnie de mitrailleuses du 157e régiment d'infanterie : « Chef de section de mitrailleuses, a bravement conduit sa section à l'attaque du 18 mars 1917; blessé, a néanmoins conservé le commandement de sa section. »

Le même, Lucien Thullier, promu sous-lieutenant au 372e de ligne, 2e citation : « Officier énergique et brave, blessé quatre fois déjà. Le 16 décembre 1917, a conduit avec énergie et sang-froid une reconnaissance que les circonstances atmosphériques rendaient difficile. Attaqué par des forces supérieures, les a arrêtées, leur a infligé des pertes et est rentré ramenant sa reconnaissance au complet. »

— Est cité à l'ordre de la brigade, Marc-Eugène Joseph, classe 1908, du 344e régiment d'infanterie : « D'un courage allant jusqu'à la témérité, le mépris le plus absolu du danger; est allé avec un de ses camarades faire une brèche dans un réseau ennemi. »

Ordre général no 18 : « Sa Majesté le roi des Belges a mis à la disposition du gouvernement de la République un contingent de croix de guerre, en vue de récompenser les militaires de l'armée française qui ont combattu en Belgique. En conséquence, le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est a conféré cette distinction aux officiers et hommes de troupe ci-après : Soldat Marc-Eugène Joseph, 234e régiment d'infanterie. »

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, Jean-Baptiste Laurent, soldat au 372e de ligne : « A fait à lui seul, dans un abri écarté, une dizaine de prisonniers; a donné le plus bel exemple de courage durant toute l'attaque. »

BORDEAUX

1

Il y a un an

15 MAI 1917

Le général Petain est nommé au commandement en chef des armées du Nord et du Nord-Est. Le général Foch le remplace comme chef d'état-major général au ministère de la guerre.

Un navire américain, le « Kroonland », coule, au large des côtes d'Irlande, un grand sous-marin allemand.

Dans l'Adriatique, le torpilleur français « Boute-Feu » coule sur une mine et, en Méditerranée, le transport anglais « Cameronia » est torpillé.

Les trois jours sans viande

Nous avons publié, dans nos informations, une note du ministère du ravitaillement relative à la répartition de la viande de boucherie sur présentation de la carte d'alimentation.

Cette dernière disposition spéciale, immédiatement applicable, principalement sans doute à Paris, où fonctionne la carte d'alimentation, ne peut être encore instaurée à Bordeaux, où cette carte ne pourra certainement — à moins d'avis officiels des autorités locales — être mise en service que dans la seconde quinzaine de mai, ou peut-être même le 1er juin.

Il reste cependant bien entendu que c'est à dater de mercredi 15 mai courant que la restriction des trois jours sans viande devra être imposée aussi bien à Bordeaux que dans la France entière.

La viande pour les malades

Désignation des boucheries ouvertes les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 mai de huit heures à onze heures du matin, pour la fourniture de la viande aux personnes malades :

Cazaux, quai de Bacalan, 64; Besson, rue Notre-Dame, 88; Boireau, rue Huguerie, 32; Ambert, rue Fondaudège, 104; Cavignac, rue de la Merci, 16; veuve André, rue d'Arès, 25; Ardouin, rue des Ayres, 22; Barrouy, rue Clare, 6; Bellue, rue de Pessac, 85; Amanieu, cours Saint-Jean, 60; Culine, rue de Bègles, 190; Barrière, avenue Thiers, 183 bis; Bancon, chemin de Pessac, 131; Cazaux, rue Achard, 49.

Mort de M. le docteur Gendron

M. le docteur Gendron, victime, dimanche matin, de l'accident que nous avons relaté, est mort, lundi soir, à six heures et demie, à la clinique du docteur Moure, où il avait été transporté.

Dispensaire gratuit pour enfants

C'est par erreur qu'on a indiqué l'ouverture tous les mardis, à quatorze heures, du dispensaire gratuit pour enfants (jusqu'à l'âge de dix-huit ans) de la Crèche de La Bastide, 75, rue Montméjan. C'est à quinze heures, et non à quatorze heures.

Sapeurs-Pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers ayant supprimé les derniers chevaux, va mettre en service régulier de puissantes auto-pompes pour combattre les incendies.

Il est rappelé au public qu'il est de son intérêt de laisser la voie libre aux nouvelles voitures automobiles des sapeurs-pompiers pour la circulation desquelles un espace aussi large que possible doit être réservé.

Il est également recommandé aux conducteurs de tous véhicules de tenir leur droite, d'aussi loin qu'ils aperçoivent ou entendent les voitures d'incendie, ainsi que cela est prescrit par les arrêtés des 16 avril 1890 et 3 décembre 1901. Les tramways doivent également s'arrêter si leur voie est empruntée par le passage des auto-pompes (art. 17 du règlement sur le service intérieur des T. E. O. B. approuvé par le préfet le 23 juin 1910).

La crue de la Garonne

Les derniers télégrammes reçus par le service du port nous font connaître ainsi la situation de la crue :

A La Réole, la Garonne a atteint, le 13 mai, de neuf heures à quinze heures, successivement : 7 m 92, 7 m. 88, 7 m. 84, 7 m. 77, 7 m. 75, 7 m. 71, soit un affaiblissement de la crue, en six heures, de vingt et un centimètres.

A Agen, le 12 mai, à 17 heures, on constatait 5 m. 12, avec une crue horaire de 5 centimètres.

Les violents orages récents ont provoqué une recrudescence du Tarn et de l'Aveyron et une reprise de la crue de la Garonne.

Les eaux, à Agen, peuvent remonter aux environs de 6 mètres.

Hauteur à Agen, le 13, à 9 h. : 4 m. 59; baisse horaire, 6 centimètres.

A Tonneins, le 13, à 8 h. : 7 m. 14; baisse horaire, 3 centimètres.

A Marmande, le 13, à 6 h. : 7 m. 80.

A La Réole, le 13, à 8 h. : 7 m. 95; baisse horaire, 3 centimètres.

La recrudescence s'est arrêtée à Agen à 5 m. 26, le 12 mai, à 21 h.

Lente décroissance à Tonneins.

Un vol de 6,705 francs

Par la gendarmerie de Camarsac, la brigade mobile de Bordeaux était avisée télégraphiquement qu'un vol de 6,705 francs (en titres et numéraire) avait été commis dans cette commune du canton de Créon pendant la nuit du 11 au 12 courant, au préjudice de Mme veuve Lénard rentière.

L'auteur présumé de ce vol était le propre neveu de la victime, qui venait presque tous les jours visiter sa tante.

M. Hébert, commissaire divisionnaire, ouvrit une enquête pour retrouver le neveu, René L..., vingt et un ans, manœuvre, habitant à Bordeaux.

MM. Quérillac, commissaire, et Durès, inspecteur, délégués pour éclaircir cette affaire, ne tardèrent pas, avec leur tact habituel, à obtenir les résultats cherchés.

Lundi matin, René L... était appréhendé par les policiers à son domicile, 14, rue des Portails. Pressé de questions, le neveu finit par avouer être l'auteur du vol, mais il prétendit l'avoir commis dans la crainte qu'un étranger qui connaissait sa tante ne s'attribuât cet argent, que sa parente devait lui laisser par testament.

La perquisition opérée au domicile de René amena la découverte de la somme volée, composée de titres de la Défense nationale, de la Dette publique et de coupures de 100, 50 et 5 francs, le tout roulé et caché dans un tube se trouvant sous la selle de la bicyclette du manœuvre. René L..., écroué au fort du Hâ, a été mis à la disposition du juge d'instruction.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre concitoyen M. le capitaine Henri Sérez.

Officier de complément en 1882, capitaine en 1895, la mobilisation le trouva au 140e territorial d'infanterie, avec lequel il partit le 16 août 1914 dans la Marne. Nommé au commandement du 3e bataillon de ce régiment, il fut cité à l'ordre de la division, en même temps que le bataillon méritait une citation à l'ordre du corps d'armée.

Atteint par la limite d'âge, M. Henri Sérez a été nommé capitaine honoraire, la nouvelle distinction dont il vient d'être l'objet et dont nous le félicitons, est la récompense de son vaillant et patriotique dévouement.

Les caves où l'on festoie

M. Farfals, chef de la Sûreté, le lieutenant Cacciaguerra et une patrouille militaire sous les ordres d'un lieutenant, ont fait une descente, dimanche soir, dans une cave de la rue Saint-Sernin, où vingt-deux personnes se trouvaient réunies pour boire et festoyer. Toutes ont été conduites à la permanence pour vérification d'identité. Deux militaires ont été emmenés, à la Place; deux civils et dix femmes ont été gardés. La tenancière s'est vu dresser procès-verbal, et une demande de fermeture de son établissement a été demandée à l'administration.

A la suite de l'opération de la rue Saint-Sernin, le chef de la Sûreté fit effectuer une rafle cours de l'Intendance. Douze individus et quinze femmes furent gardés à la permanence.

En rejoignant son bateau

M. Frantz Van Steenacker, chauffeur à bord d'un navire amarré en rade de Lormont, ayant quitté son bord dimanche après-midi sans autorisation, voulut rentrer après minuit sans être aperçu; il prit passage sur une yole que conduisait un inconnu, mais très pressé de rejoindre son poste, il n'attendit pas que la barque eût accosté : saisissant une amarre qui pendait du bord il voulut se hisser sur le bateau, il ne put y parvenir, lâcha prise et se noya. Son corps n'a pu être retrouvé.

Le canotier n'avait pu porter secours à Van Steenacker, car ce dernier en se précipitant sur l'amarre avait chassé la yole à plusieurs mètres du navire.

Une bonne capture

Des agents du commissariat spécial de police avaient remarqué depuis quelques jours un individu qui accompagnait des jeunes femmes devant le camp de Saint-Sulpice, dont il leur facilitait l'accès. Invité à donner son identité, cet homme déclara se nommer Vicente, né en France de père espagnol et exhiba des papiers à ce nom, mais M. le commissaire Serès fit procéder à une vérification qui permit d'établir que cet individu est en réalité un Français, insoumis de la classe 19.

Il fut au surplus reconnu par un des inspecteurs comme s'étant livré à des violences sur l'un d'eux au moment où, quelques jours auparavant, il était intervenu pour défendre une femme brutalisée par lui.

L'individu en question a été déféré à la justice militaire pour insoumission; il sera poursuivi en outre pour vagabondage spécial, usage de faux noms et violences.

A LA PASTOURELLE

58, allées de Tourny. — Jeudi 16 mai, ouverture du Salon de thé, petits pots, chocolat glacé, spécialité de la maison.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULE-DEJARDIN, juge

DEUX ECUMEURS

Le journalier Victor Dréoly, 51 ans, avait accumulé chez lui un lot important de marchandises, notamment des mèches, provenant de vols commis sans doute sur les quais. Une perquisition pratiquée à son domicile, sur des indications parvenues à la police, fit découvrir ce butin de l'écumeur.

Le tribunal correctionnel a condamné Drioly à **dix mois d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.**

— François Napolia, 20 ans, charpentier, originaire de la Martinique, ayant accès dans les dépendances d'une Compagnie de chemins de fer, y a volé notamment des bicyclettes. Il se les faisait remettre en présentant de faux ordres de livraison prétendument signés par un de ses chefs.

Le tribunal l'a condamné à **huit mois d'emprisonnement**

LA RIXE ENTRE CHINOIS

On sait comment le Chinois Kao Yin Koné, 23 ans, frappa à coups de bouteille et de couteau un de ses compatriotes, logé dans le même cantonnement que lui : il lui reprochait de l'empêcher de faire cuire son riz sur le fourneau commun.

Kao Yin Koné a été condamné à **un mois d'emprisonnement.** Les blessures qu'il a faites à son compatriote sont très légères.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

TOURNÉE BARET

Le Compartiment des Dames seules, vaudeville en trois actes, de MM. Maurice Hennequin et C. Mitchell.

La belle-mère n'a pas dit son dernier mot au théâtre, comme quelques esprits superficiels voudraient le faire croire. Elle est toujours là, et même « un peu là », impavide, intransigeante, éternelle. C'est le poison en soi.

Voici sa dernière invention, au dire de MM. Hennequin et Mitchell. La mère Monicourt, apprenant que son gendre Robert a manifesté l'intention de lui tenir tête, prépare une vengeance féroce. Elle sait que Robert a eu naguère une aventure dans le compartiment des dames seules. La dame était voilée. Il ne l'a vue ni revue. La mère Monicourt s'attribue le déshonneur et le bénéfice de l'aventure. Robert a épousé sa propre fille !

Il part en voyage de noces avec cette obsession. Et le voilà partagé entre son désir d'épanchement et sa qualité de père. Ce pourrait être une tragédie à l'antique, cette histoire-là; ce n'est qu'un vaudeville. Mais vous devinez ce que l'ingéniosité de deux techniciens éprouvés du quiproquo peut tirer d'un pareil sujet.

Robert va briser son mariage en affichant une prétendue liaison avec une demoiselle des Folies-Bergère, quand tout s'arrange, sauf pour le père Monicourt qui retombe sans espoir sous la main de fer de sa terrible femme.

Le thème était scabreux. Il a été traité avec une adresse et une belle humeur qui ne laissent pas le rire s'éteindre un instant. Le succès a été très grand.

C'est Mme Lhéritier qui joue la redoutable Herminie, la belle-mère. Elle y est implacable comme le Destin. MM. Defrenne, Fertinel, Cauroy, Mmes Daumont, Ninove, de Breau, Frank, etc., jouent avec agrément et ensemble, sans grande personnalité, des rôles bien taillés sur mesure.

P. B.

Jeudi, en matinée, **WERTHER,** avec **Suzanne Brohly** et **Campagnola,** sera joué pour la dernière fois de la saison; en soirée, **MIGNON.** — **Samedi, LA FAVORITE.** — **Dimanche,** en matinée, **MANON;** en soirée, **LA JUIVE.** — **Lundi,** en matinée, **L'AFRICAINE;** en soirée, **LA TRAVIATA.** — Le 23, **LA REINE WARDA.**

Pickman à l'Apollo

Du mercredi au lundi inclus, avec quatre matinées : jeudi, samedi, dimanche et lundi. Samedi, avec **PICKMAN,** le célèbre calculateur **Jacques INAUDI.** Prudent de louer.

Bouffes Casino d'Eté

La Revue : A TIRE D'AILE !

Vendredi 17 mai, à 8 h. ½, pour l'ouverture de la Saison d'Eté, soirée de **grand gala,** première de **A TIRE D'AILE !** revue à grand spectacle, en 1 prologue, 3 actes, 38 tableaux, de nos compatriotes **Louis Lemarchand** et **Georges Lafargue,** pour le livret, et **E. Bardou** et **Paul Bastide,** pour la musique. — Mise en scène, ensembles et défilés de **M. Dervilis,** de l'Olympia. — Mise en scène des Sketchs de **René Gamy.** — Chorégraphie, Ballets et Pantomime de **M. Camille Laffont.** — **480 costumes** inédits dessinés par **Pierre Figerou,** exécutés par l'industrie bordelaise, sous la direction de **Mme Passet.** — **60 costumes** (Japon), peints sur étoffes, par **M. Darricau.** — **12 décors** locaux, styles fantaisie, neufs, de **MM. Artus** et **Aguir.** — **1 rideau** art nouveau, de **Darricau.** — **Machinerie** et **construction de Grazianni.** — **Jeux de lumière, décoration de Bernett.**

Principaux artistes : **Jacques Vitry, Mario, La Héléna, Andrée Deschamps, Les Zenga-Senka, L. Snop, Yvonne Linder, Margarita, Bosset, Géo Gardier, Colette Damy, Andrée Daubusson, Nolly, Nano Debarry** et **Max Martel.**

L'étoile **Mady Pierozzi,** et ses 32 danseuses, dans trois grands ballets : **1. La Fête des Vendanges; 2. Les Guerriers de Samourais; 3. Les Ecrevisses bordelaises.**

Trois grands Finals : 1. Les Foires de France; 2. L'Art du Japon; 3. Les Plats bordelais.

Les auteurs, arrivés lundi soir, se déclarent enchantés de leurs interprètes, et du luxe qu'a prodigué la direction pour les décors et costumes pour la présentation de leur œuvre « **A TIRE D'AILE** », la grande revue d'été.

Prudent de louer pour les dix premières. Dimanche et lundi, deux matinées.

Théâtre des Bouffes

Soirée au bénéfice des chœurs

« La Cocarde de Mimi Pinson » a été reprise sur la scène du théâtre des Bouffes, mais cette fois jouée au bénéfice des chœurs. La pièce eut toujours aux Bouffes une exécution très soignée, fut toujours accueillie avec grande faveur par le public qui, de nouveau, fêta l'opérette de Goublier fils et ses interprètes.

Mme Alice Kervan tint le rôle de Marie-Louise avec infiniment d'esprit, de goût et de grâce, et fut souvent et chaleureusement applaudie. Les autres interprètes retrouvèrent l'accueil que leur réserva le public dans toutes les représentations précédentes. Il y eut des gerbes de fleurs pour tous et en abondance.

Dans un intermède, on entendit M. Lapelletrie, nuançant avec un art des plus séduisants une mélodie : « Au temps des roses »; Mlle Garcia, chantant un air de « La Fille du Régiment », dont elle dut bisser le final : Salut à la France; M. Vitry, dans son répertoire varié et dont le public est friand; enfin, Mlle Garcia et M. Lapelletrie dans le duo du premier acte de « Lakmé », qui fit éclater les bravos dans toute la salle.

Une quête permit à Mlle Garcia et à Mlle Lya Lys dûdée d'ajouter un important appoint à la recette.

C. P.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, et jeudi en matinée et soirée, dernier spectacle de la saison de vaudeville : « **LE PREMIER VOYAGE DU FRANCE** », avec la troupe au grand complet. — **VENDREDI 17 MAI,** en matinée et soirée, et tous les jours suivants, également en matinée et soirée, **LEVESQUE-COCANTIN,** le roi du cinéma, avec sa troupe. Les places s'enlèvent à la location avec une rapidité extraordinaire. Il est rappelé aux personnes qui veulent louer par correspondance qu'il ne sera fait droit à leur demande que si elle est accompagnée d'un mandat. — **LA LOCATION FONCTIONNE RUE FRANKLIN TOUS LES JOURS, DE 10 HEURES A MIDI ET DE 2 HEURES A 6 HEURES.**

Scala-Théâtre

« **C'est roulant !** » — Par suite d'engagements antérieurs, la Revue n'aura plus qu'un nombre restreint de représentations. Du vendredi 17 au lundi 20 mai, grand concours de chant. Se faire inscrire de 5 à 7 heures, à la Scala.

Le maître hypnotiseur Pickman à Bordeaux

Le seul nom de Pickman est tout un programme, un programme d'expériences merveilleuses, fréquemment applaudi à Bordeaux et qui le sera une fois de plus. Le souvenir que nous avons gardé de M. Pickman est celui d'un savant doublé d'un artiste, joignant à une science avérée ce qu'il faut de mise en scène pour rendre sa curieuse expérimentation accessible à tous.

Mercredi aura lieu la première des représentations que Pickman donnera à l'Apollo. Elles s'annoncent comme sensationnelles.

Jeudi prochain, première matinée.

Salle Franklin

Représentations des grandes tragédies françaises

C'est le jeudi 16 mai, à 2 h. 30, qu'aura lieu, à la salle Franklin, la dernière matinée donnée au bénéfice des mutilés de la face avec « Andromaque ».

Mme Colonna-Romano, dans le rôle d'Hermione qu'elle joue à la Comédie-Française; Marcel Soarez interprétera le rôle d'Oreste; Renée Conti jouera le rôle d'Andromaque, et Henry Vermeil le rôle de Pyrrhus.

Location, maison Delmouly.

Concert Mellot-Joubert-Le Boucher

Nous rappelons que c'est jeudi prochain 16 courant, à 4 h. 30 de l'après-midi, dans la salle de l'hôtel de Bordeaux, que la grande cantatrice

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'Age* tels que : Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.

Ce médicament guérit également les Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

CORNED BEEF Viande cuite et désossée 1re qualité. Vente directe au consommateur Franco 108 fr. la caisse de 48 boîtes de 340 gr. net cont. mand. ou rem bst. : : Importation directe : : Échant. franco 1 boîte, 3 fr. — Henri Lebossé, Corned Beef, Le Havre.

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

LA BOURSE OU LA VIE

LE BANDIT. — La bourse ou la vie.

LE MONSIEUR. — Je vous apporte la vie, mon garçon : un flacon de CHARBON DE BELLOC. Prenez-le, cela vous fera du bien.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

FAUX CHEVEUX

TOUTE ESPÈCE DE POSTICHE EST FABRIQUÉE **LES DEUX NOUVEAUX MODÈLES** sont réellement invisibles et merveilleux. *On les essaie gratuitement* chez les professeurs HENRY et CAMILLE, rue des Piliers-de-Tutelle (coin Chapeau-Rouge), Bordeaux.

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Coins de l'Intendance)

TOUS LES SOIRS ← DU 10 AU 16 MAI inclus → A 8 HEURES 45

JEUDI MATINÉE A 2 HEURES 45

Pour les Adieux de la Troupe de Comédie-Vaudeville

LE PREMIER MARI DE FRANCE !

Vaudeville en trois actes, par Albin VALABRÈGUE

Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures. Jeudi, de 10 heures à midi.

SHAMPOOINGS JAPONAIS

Hygiène et Toilette de la Chevelure

40

Espadrilles, Sandalettes div., Charentais trépointe, etc. Talons tournants, Semelles et Patins en Caoutchouc « Viator », 1re marque française. — Dépôt : ALBERT, 46, rue Belleyme, Bordeaux.

ON DEMANDE A LOUER

Dans BANLIEUE BORDEAUX, relié au Chemin de fer

Terrain de 2,500 à 3,000 mq, dont 1,200 mq couverts

Force motrice : 30 chevaux. — Ecr. Seep, Agence Havas, Bx

IMPUISSANCE

GUERISON RAPIDE DES DEUX SEXES ET A TOUT AGE par les *Hémera, 9.15* fco. Notice fco-Discrétion Laboratoires LÉBRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

360 étuis de 2 déjeuners « ALIMENT NATIONAL » sans sucre, cacao, caséine alimentaire, céréales, franco contre mandat de 65 francs adressé : PRODUITS « AU LANCIER » 7, r. Castel, NICE (Alpes-Mar.). Agents demandés.

Une fille parlant anglais désire place serveur dans restaurant. Ecr. Ravanier, Ag. Havas, Bdx.

DEM. ouvrières tailleuses. Rétoré, 1, r. des Piliers-de-Tutelle.

DAME téléphoniste ou employée écritures demde place maison commce. Ec. Ribière, Havas, Bx.

OFF. seul, 1 enf., demde bonne à t. faire âge mûr. — Ecr. GALLET, Agence Havas, Bordeaux.

ACHETEUR mulets en plein service. — S'adresser 10, rue Esprit-des-Lois, 10, Bordeaux.

DAME comptable expérimentée, références exigées, demandée par l' « AQUITAINE », quai de la Moulinatte, Bègles (Gironde).

RONEO DUPLICATEUR. On dde à acheter dern. modèle bon état. Ec. offre Leclerc, Ag. Havas, Bx.

CHAUFFEUR mécanicien pr conduire camion automobile dde dans minoterie. Références exigées. Ecr. Vortz, Ag. Havas, Bx.

DEMANDE par dame ayt habitude bureau, emploi caissière, gérante ou travail de bureau. Cautionnement. Ecr. Klein, Agence Havas, Bdx.

On achèt. âne ou petit poney attelé ou non. Ec. Augo, Havas, Bx

ON DEMANDE bicyclette dame. BASTARD, Bassens (Gde).

ON DEMANDE pte voiture charrette pr âne. Bastard, Bassens

ON DEMANDE à acheter d'occasion cantine officier. Ecr. QUELET, Agence Havas, Bordx.

FERS plats et demi-ronds, pioches, ciment lent, disponibles. Ecr. BUDIE, Ag. Havas, Bordx.

SAVON BLANC extra ménage garanti sans fraude, postal 10 k. brut 26 fr. ; 5 postaux 125 fr., cont. mandat. Maison de confiance. Échantil. 0,75 timb.-poste. — GIRAUD, fabricant savonnier, boulevard Tricon, Vieille-Chapelle, Marseille.

SAVONS blancs non silicatés « LA MÉDAILLE », postal 10 k. 27 fr. « Le PAVOT », post. 10 k. 23 fr. fco cont. rembt. Mlle MAURIN, à MARSEILLE.

SAVON BLANC non silicaté, post. 10 k. 17 f. SAVON garanti 72 % d'huile, post. 10 k. 33 fr. franco c. rembt. SAVONNERIE DE RIO-TINTO, Marseille

SAVON DE MARSEILLE garanti, 1 postal 10 kil., 34 fr. ; 5 postaux 10 kil. 165 fr., franco votre gare contre remboursement. — SAVONNERIE NATIONALE, MARSEILLE.

Savon « le Pliant »

Le postal 28 fr., les 2 post. 54 fr., les 5 post. 130 fr. franco gare cont. remboursement. Savonnerie Provençale, Marseille-Saint-Just.

SAVON 72 % le plus cher, mais le seul véritable, en morceaux moulés, poids marqués. Postal 10 kil. fco gare, mandat d'avance 34 fr., contre remboursement 35 fr. Mlle MINGARDON (Xe), MARSEILLE.

SAVON de Provence, marque « L'ECU », postal 10 k. franco tte gare cont. rembt 27f. Huiles, demandez prix courant D. JAVAULT, Salon (B.-du-R.).

SAVONS de 1res marques. Demander prix et conditions à Robert BART, à SALON (B.-d.-R.). Echant. 0f75 timbres. Représentants acceptés.

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du *RETOUR D'AGE*. Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la *JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY* si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la Congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc.

Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : *Tumeurs, Fibromes, Neurasthénie, Cancers, Métrites, Phlébites, Hémorragies*, etc., tandis qu'en employant la *JOUVENCE de l'Abbé SOURY*, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon 4 fr. 25 dans toutes pharmacies ; 4 fr. 85 franco. Expédition franco gare par 4 flacons, contre mandat-poste de 17 fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

MACHINES ÉLECTRIQUES BOBINAGE, remise à neuf, travail garanti, installation complète. Achat, Vente, Location. A. SALAZAR, 54, cours d'Albret, Bordeaux

URODONAL

et le tabac

L'*Urodonal* permet le cigare en supprimant le danger de la nicotine

Songez, fumeurs, au précieux *Urodonal*. Rappelez-vous qu'il n'est rien de tel pour assouplir les vaisseaux, conserver la tonicité du cœur, abaisser la tension vasculaire, énrayer la sclérose, décrasser le sang, éliminer les toxines, enfin et surtout dissoudre l'acide urique, comme l'eau chaude dissout le sucre ; bref, neutraliser au fur et à mesure la néfaste besogne de la nicotine. Il est évident que si deux forces égales pèsent, chacune de son côté, contre une cloison, l'équilibre aura toutes les chances d'être assuré. Voilà comment, avec l'accompagnement d'un verre d'Urodonal, un bon cigare, une bonne pipe, voire même une série de cigarettes ne sauraient plus désormais faire de mal à personne.

Établissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. — Le flacon, franco 8 fr., les trois ; franco 23 fr. 25.

GYRALDOSE

Exiger la forme nouvelle en comprimés très rationnelle et très pratique

Pour les soins intimes

Préparée dans les laboratoires de l'URODONAL et présentant les mêmes garanties scientifiques

Tses Pilules et Etablisse Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. La grande boîte, franco, 7fr.20 les 3 franco, 20 francs.

— Que Madame se console. Avec cette boîte de Gyraldose ses malaises seront vite dissipés.

L'OPINION MÉDICALE

Nos conclusions, basées sur les nombreuses observations qu'il nous a été permis de faire avec la Gyraldose, font que nous conseillons toujours son emploi dans les nombreuses affections de la femme, tout spécialement dans la leucorrhée, le prurit vulvaire, l'urétrite, la métrite, la salpingite, et en toutes circonstances lorsque le médecin voudra faire l'asepsie complète. Il devra se rappeler l'adage bien connu : *La santé générale de la femme est faite de son hygiène intime.*

Dr Henri RAJAT,

Docteur-ès-sciences de l'Université de Lyon, Chef du Laboratoire des Hospices civils, Dr du Bureau Municipal d'Hygiène de Vichy

NEURASTHÉNIE Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et tristesse chroniques, avec mal de tête *persistant*, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, *tremblements*, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord 4) qui enverra gratis le moyen de se guérir rapidement.

Pendant la Guerre ECRIRE 15, rue Berthellet PARIS

ON DEMANDE ACHETER

Petit Camion auto, avec force 1/2 tonne à 1 tonne.

Remorques basses, force 1 tonne.

Voitures quatre roues, pouvant servir de remorques.

ON DEMANDE Charbonnier pour Gironde.

ON DEMANDE Réfugiés pour travail agricole Gironde.

Mathieu, 6, rue Margaux, Bordeaux.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA SEINE

1ment *Vente sur Soumissions cachetées*

Chaque voiture, motocyclette ou pièce détachée formant un lot distinct de :

101 AUTOMOBILES MILITAIRES REFORMÉES

25 MOTOCYCLETTES, 5 Moteurs, 10 Changements de Vitesse, 10 Directions

2ment *Vente aux Enchères publiques*

Chaque voiture ou pièce détachée formant un lot distinct de :

60 Véhicules Automobiles réformés, 25 Changements de Vitesse, 25 Moteurs, 10 Directions.

Expositions 1re Vente, au Champ-de-Mars, à Paris (emplacement de l'ancienne Galerie des Machines), du 3 au 17 mai, période pendant laquelle les soumissions seront reçues ; 2e Vente, au Champ de Courses de Vincennes (Seine), du 5 au 20 mai 1918.

L'ADJUDICATION sera prononcée : pour la 1re vente, au Champ-de-Mars, le 18 mai ; pour la 2e vente, à Vincennes (Champ de courses), le 21 mai.

Amateurs, consultez les affiches !

VOIES URINAIRES

606-914 et les SÉRUMS les plus efficaces

La méthode de l'*Institut, 59, rue Huguerie, Bordeaux*, pour la guérison complète des maladies urinaires, possède sur tous les autres traitements actuels une supériorité incontestable (*30e année*). **LA SYPHILIS** acquise ou héréditaire et ses complications : vices du sang, etc., obtiennent une guérison définitive, contrôlée dans nos Laboratoires — 606 — 914 — 102 — et tous les SERUMS les plus efficaces, les plus modernes. — Le service médical, très régulier, empêche les malades d'attendre trop longtemps. Se présenter ou écrire. Consultations de 10 h. à 12 h., de 2 h. à 7 h. ; DIMANCHES et Fêtes, de 10 h. à 12 h. — Confiance et Discrétion absolue. — Maison de Santé.

PLAIES

Ulcères, Eczéma Variqueuses Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant par le nouveau TRAITEMENT VÉGÉTAL du D'WOLF

Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), *Spécialiste*, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

CHICORÉE PURE A LA MÈRE MICHEL

TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE

Pour le Gros : Vve ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

Baume Tue-Nerf Mir

Guérison infaillible, instantanée, radicale et sans retour des **MAUX DE DENTS**

C'est la seule préparation guérissant les Maux de dents d'une façon définitive. *Prix : 2 fr. 75 la boîte, toutes pharmacies.* Envoi fco contre 2 fr. 95 adressés à : P. GIRAUD, Phn, 12, Grande-Rue, LYON-OULLINS

Dépôts à Bordeaux : Phies Arbez, Bousquet, Fosse et Cie, St-Projet.

UNIVERSAL RESTAURANT

DIRECTION : L. PERRY & Cie

7, rue Mably, 7, et 1, rue Diderot, 1

OUVERTURE le 18 MAI 1918, à 19 heures

Service à la Carte. — Prix modérés

CUISINE RECOMMANDÉE. — CAVE CHOISIE

Le 606

à Bordeaux est appliqué d'une façon sérieuse et sans danger à **L'Institut Sérothérapique du Sud-Ouest, 23, cours de l'Intendance,** *spécialement installé pour l'application parfaite de ce nouveau traitement. Guérison radicale et immédiate des écoulements, rétrécissements, etc.*

Mêmes Cliniques à LYON Institut sérothérapique de France, 17, rue de la République. à NICE Institut sérothérapique, 30, avenue Beaulieu.

606 Syphilis, Blennorragies, Métrites 10, rue Margaux — Bordeaux

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne *à votre volonté*, même à distance. Dem. M. STEFAN, 92, bd St-Marcel, Paris, son livre N° 41. Gratis.

POILS et DUVETS disgracieux du visage et du corps sont radicalement détruits en 3 minutes par la nouvelle Méthode Américaine, inoffensive, infaillible, LABORATOIRE ORLEANAIS, ORLEANS (Loiret).

CONSTIPATION Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande (Lot-et-Garonne).

Le Grand Succès !

Le numéro : 50 centimes

J'ai vu...

dont la récente transformation fait de ce périodique

LE PREMIER, LE MEILLEUR DES MAGAZINES D'ACTUALITÉS (bi-mensuel : le 1er et le 15)

24 pages de texte et d'illustrations, plus de 100 photographies, schémas et dessins sur toutes matières

Guerre, Sciences vulgarisées, Humour, Sports, Vie active, Littérature, etc.

publie dans son numéro du 15 mai, entre autres intéressants articles :

AU PAYS NATAL DE GEORGES CLEMENCEAU

par HENRI COSSIRA

LA CRISE DU TABAC, par Lucien FOURNIER. — *L'ARMÉE JAPONAISE*, par Albert HOULGARD. — *LE PREMIER DUEL DE TANKS* (dessin). — *APRÈS ZEEBRUGGE :* Le Retour des Vainqueurs. — *NOTRE AVIATION A LA BATAILLE DE PICARDIE. — L'EX-TSAR DANS SA PRISON A TOBOLSK. — LA QUINZAINE SPORTIVE, etc., etc.*

En vente partout et dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

L'EDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE PARIS, 30, rue de Provence, PARIS

Une Idée originale !

LES AVIATEURS PEINTS PAR EUX-MÊMES

TRÈS CURIEUX NUMÉRO DE

LA BAÏONNETTE

LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS

entièrement illustré par des dessinateurs-aviateurs :

J.-J. BELLAIGUE, VIALLET, VILLA, JEANJEAN, HASS, PIÈRE COLOMBIER, etc.

Textes des écrivains-aviateurs :

HENRY DECOIN et FRANCIS CARCO

Seize pages, dont huit en couleurs — Le Numéro : 40 centimes — Seize pages, dont huit en couleurs

En vente partout et dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

L'EDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE PARIS, 30, rue de Provence, PARIS

Etude de Me Ed. LEDOUX, commissaire-priseur, 34, place de l'Hôtel-de-Ville, Angoulême.

VENTE AUX ENCHÈRES (Succession de M. Védier)

Les mardi 21 mai 1918 et jours suivants, à 13 heures 30, boulevard de l'Est, 67, d'un

Important mobilier

Bronzes, marbres, objets d'art, tableaux, gravures, faïences, porcelaines, argenterie, linge, riches sièges, beaux meubles, services, tapis d'Orient, tentures, appareils d'éclairage, vins, automobile, voitures, etc.

Au comptant, en sus 5 %.

Exposition les dimanche 19 et lundi 20 mai 1918, de 13 h. 30 à 17 heures.

ORDRE DES VACATIONS

Mardi 21 mai : linge, services.

Mercredi 22 : gravures, tableaux, livres, vins.

Jeudi 23 : objets d'art, bronzes, marbres, argenterie, auto, voitures.

Vendredi 24 : garnitures foyer et cheminée, tapis, sièges, petits meubles.

Samedi 25 : meubles, glaces, appareils d'éclairage.

Caissier chef comptable libéré serv. milit., réf. 1er ordre, finance, commerce, cherche situation. Ec. Letski, Ag. Havas, Bx.

Arcachon à l. appart. et villas meub. et vid., vue plage, parc. Merle, hôpit. 35, c. St-Jean, 141, Bx

FOIN A VENDRE, à volonté, sur wagon, gare Bordeaux-Saint-Jean, 38 et 40 francs. S'adresser MORELLE, 62, rue Saint-Joseph, 62, Bordeaux.

Monsieur ayant dirigé maison vins et spiritueux désire situat. dans commerce analogue. Réf. Ec. Quarty, Ag. Havas, Bx.

BROYEUR à boulets et concasseur à cylindres ou mâchoires, suis acheteur. Ecrire YRNET, Agence Havas, Bdx.

Commanditaire demandé par constructeur pour affaire importante fabrication pulvérisateurs à traction. Ecrire SEGAUT, Agence Havas, Bordeaux

On dem. contremaître tr. sér. zing.-plombier p. dir. atelier. Réf. exig. Ec. Bimes, Ag. Havas, Bx.

Monsieur dégagé oblig. milit. connais. douanes, octroi, régie, correspond. commerc., transit, cherche emploi. Se déplacerait. Prétentions par mois. Ecrire MESLIER, Ag. Havas, Bdx.

On demande propriété de 10 h. envir., toutes cultures, à louer ou échanger contre maison ville. Ecrire LOFAIX, Ag. Havas, Bx.

Comptable sér. ch. emp. ½ journ. Ec. FRED, Ag. Havas, Bdx.

On demande vacher château Madrac, Saint-Sauveur-Médoc.

Mariages hon., disc., par « Le Réveil », 6 bis, r. Sénéchal, Toulouse

Guérissez vos maux d'ESTOMAC avec les *EUPEPTASES* du Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, Paris. 3f30 la boîte. — Le Dr Dupeyroux Consulte Gratuitement par correspondance et envoie ses brochres et questionnaire cre 0.60.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHERES par le ministère de Me **FOURÉTIER** commissaire-priseur.

Jeudi 16 mai, à une heure, il sera vendu : **salon, salle à manger, glaces, tableaux, gravures, chambres en noyer, armoire-lingère, bureau-financière, machine à coudre, lit fer et cuivre, commode, bainoire, sièges, fourneau-cuisinière et fourneaux à gaz, bahut L. XIII, linge, vestiaire, costumes et accessoires de fort ténor pour opéras, bijoux, phares d'auto, bicyclettes, fusil « Lefaucheux », pistolets.**

Dame seule désire louer villa ou échoppe vide, 3 pièces, avec petit jardin, dans communes Caudéran, Bouscat, Talence ou environs. Ecrire CHASSENEUIL, Agence Havas, Bdx.

Bois hêtre, grume 5,000 mc. sur wagon Ariège. Traverses acceptérai contrat 250,000 sur trois ans. Ecrire DESBRUS, Agence Havas, Bordeaux.

On demande tapis salle à manger. Ec. Bard, Ag. Havas, Bx.

BILLONS PINS bruts pour sciage demandés. Enlèvement sur place ou rendus scierie. Payement comptant. S'ad. 48, rue Croix-Blanche, Bx.

HUILES Savons. On dde repr. sérieux, ftes remises. Ec. Grandremy, Salon (B.-d.-R.).

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS DEMANDEZ LES PRIX DES **HUILES de GRAISSAGE de la CELESTE OIL Cie** *PRODUITS PASSERELLE* 40, rue Rousselle, Bordeaux

ACHETE CHER LIVRES et MUSIQUE CISNÉROS, 4-6-6 bis, r. Dauphine

Barriques de rouge mises à blc, av. le dérougissem de fûts. R. Fage, 66, c. Martinique, Bordx.

ON dem. FORCE HYDRAULIQUE aménagée ou non de 1,500 à 2,000 chevaux de puissance. Ec. Wiet, Ag. Havas, Bx.

Dame av. mais. j. camp. prend. pens., vie famille confort. Ecrire Tolrest, Ag. Havas, Bdx.

J'achète tout : meubles, vestiaires, etc. Laborde, 38, r. de Kater

CONSERVATION DES ŒUFS — par — COMBINES BARRAL MARTIN, 18, r. Frère, Bordeaux.

A V. bonne machine à vapeur fixe, 60 chevaux. — S'adresser BOISOT, La Teste (Gironde)

Dde homme pour soigner chevx et propriété, femme pour lait. FOULQUES, Soussans, Gde

PINS arbres divers à vendre, plusieurs lots. DUZAC, 63, cours Champion, 63, Bordeaux

ETABLISSEMENTS **DEGRAAF ET BÉGUÉ**

Les actionnaires ainsi que les porteurs d'obligations de la Société sont informés qu'en attendant l'Assemblée générale des actionnaires, le coupon-action no 9 sera payé à raison de 25 fr. l'un, sous déduction de l'impôt, et le coupon-obligation no 14 (2e semestre 1917) à raison de 11f657 net l'un, à la caisse de la Société Bordelaise de Crédit, cours du Chapeau-Rouge, 42, à partir du 20 mai courant.

A V. piano g. marque, lits fer et bois, lavabo, tapis, salon L. XVI, bronze, pendule ; 121, c. Albret.

BUREAU DES DOMAINES DE LA ROCHELLE

Vente aux enchères publiques

le 18 mai 1918, à 13 h. 30, sur la place d'Armes, à La Rochelle, par le receveur des domaines, de 5 JUMENTS, dont une apte à la reproduction, provenant des 24e et 118e régiments d'artillerie.

Voir les affiches pour les conditions.

Au comptant, 5 % en sus.

MAGASIN centre dde courant été pour bonneterie et articles dames. Prendrait si possible installation ou même suite maison déjà existante. Bonne vendeuse sérieuse dde pour direction. Ec. Irgan, Ag. Havas, Bdx.

OUVRIERS connaissant moteur demandés chez MOREAU, mécanicien, La Teste (Gironde).

On demande des ouvriers menuisiers. S'adresser aux ateliers de la Cie T. E. O. B., rue du Commandant-Marchand, Bdx.

ALIMENTATION Huile d'olive garantie. Huile de table et Huile blanche. Savons 1er choix et de ménage. Par toutes quantit. fco port. Ecrire : ROLLAND, HUILES-Savons, MARIGNANE, près AIX-EN-PROVce.

Photographie Cartes postales soignées FLORIAN, 11, r. Dauphine, Bx.

A V. chaudière dep. 90mt de surface et au-dessous. M. Ferrage, 34, c. des Messageries-Maritimes.

Bois de chauff. à v. p. wagons chargés gare dépt, S'er M. Labrousse bois, à Bayat, p. Varetz (Corrèze)

TEINTURE ET NETTOYAGE Usine LATASTE

Bouteilles bordelaises 50c prises domicile et toutes autres sortes au plus haut prix CHASSAGNE, 68, r. Camille-Godard, 63.

Achète tous objets anc. et mod. Claverie, 15, c. d'Albret, Bx.

ANGLAIS STENO, dactylo. Cours jour et soir, 10f p. m., 246, r. Ste-Catherine, Bx.

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

Autos et camions à v. bas prix. Garage, 62, rue Courpon, Bx.

A V. près les N.-Galeries : 2 maisons contiguës rapportant 4,200 fr. par an. Prix 60,000 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A V. à Pessac villa de 8 pièces, véranda, ruisseau, 4,500 mètres de terrain. Prix, 15,000 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

SITUAtion de 15,000 fr. de bénéfice net à céder, travail de direction. — Prix : 33,000 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A 6,000 fr. Petite industrie à céder, travail facile. Bénéfice : 10,000 francs par an. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

CAFÉ à céder sur grand cours. Bénéfice annuel, 9,000 fr. nets. Prix 12,000 fr. (maladie). Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A 1,200 fr. Cômestible et cuisine à emporter à céder. Logement de 6 pièces, chai. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

ON DEMANDE A LOUER local industriel 1,000mq environ. Prix 3,000 à 5,000 francs par an. GOUR, 51, rue Ferbos, 51, Bordx.

A V. vitrine, table très forte. Lauchiré, 21, rue Bouffard, Bx

Timbres caoutchouc p. taxe luxe. Lauchiré, 21, r. Bouffard, Bx.

DEMANDE femme 25 à 35 ans connaiss. un peu travail terre, princip. vve guerre. — S'adr. J. MICHELEAU, Ambarès (Gde).

ON DEM. pour banlieue Toulouse ménage ou deux femmes travaillant la terre (vignes et jardins) ; bonne à tout faire et jeune femme de chambre. Sér. références exigées. château La Durante, p. Castanet (Hte-Gar.).

ACHAT vestiaires, meubles, linge, chaussures, livres, tous papiers, débarras. Fauché, 41, r. de Belleyme, Bdx.

PLATES-FORMES et wagons-réservoirs en location ou à vendre demandés par BRUNEL, 20, avenue de Boutaut, 20, Bdx

VINS rouge et blanc en barriques et en bille à v., Caves du Bourgeais, Bourg-sur-Gironde

½-muids à v., 28, r. Roquelaure.

ON DEMANDE grand lit et commode Louis XVI acajou avec moulures et filets cuivre. Ecr. G. MALOU, bur. jnal.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS - Traitement en 1 séance

MOTEURS marins toutes forces, n'ft et occ. Hélices div. Pompes. Coques, Médoc, 38, r. Poyenne, Bx

ON DEMANDE à acheter en très bon état quelques forts tombereaux à bœufs. Ecrire Distillerie de Forges d'Aunis (Ch.-Inf.).

ON DEMANDE ouvrières robustes beurrerie, 15, rue Lafargue, 15, Bdx.

Situation assurée en apprenant STENO-DACTYLO ANGLAIS 52 INTER OFFICE all. de Tourny (1er étage) 52

Pr se marier vite et bien, lire l'« Ami du Foyer », no s. pli fermé 0,60. R. d'Hauteville, 62, Paris

LEÇONS-AUTO Brevet civil et prépar. brevet milit. Burgalasse, 190, r. Judaïque.

BOUTEILLES. Marchandises toutes sortes achetées. P. GARDERES, 55, boulevard de Talence, Bordx.

ÉCOLES DE COMMERCE U.D.S. 39, rue Sainte-Catherine, 41, rue Malbec. STÉNO-DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ - ANGLAIS *Cours publics le Dim. mat. de 9 à 12.* — COURS SPÉCIAUX par CORRESPONDANCE (Nos 1es, Succursales à PAU — TARBES — BERGERAC

Bonne ouvrière tailleuse demandée, 88, rue de Lerme, 88, Bdx.

A V. rhums vieux en caisses de 12, cours Le Rouzic, 25, matin.

A V. barriques bordelaises et demies, 25, c. Le Rouzic, matin.

Dans tous les Kiosques DEMANDEZ-VOUS **AKA** JOURNAL d'ANNONCES Édition spéciale pour Ventes

J'ACHÈTE TRÈS CHER SEXTANTS CHRONOMÈTRES BAUHAIN, 31, r. Esprit-des-Lois.

ON DEMANDE **Apprentis et Ouvriers horlogers** ATELIERS DE LA MARINE BAUHAIN, 31, r. Esprit-des-Lois.

10,000 BIDONS 5 k. usagés à vendre 65f les 100 k. 199, chemin Dupuch, St-Augustin

OCCASION à vend. jol. sal. à manger Renaissce, buf. 5 p., et 2 rich. champ. style, en acc. et citron., bronze ; 6, rue Palais-de-Justice, rez-de-chauss.

A LOUER confortable pte maison meublée, eau, gaz, élect., 183 bis, rue du Tondu, 183 bis.

On dem. petite ouvrière en parapluies, 17, r. Palais-Gallien, Bx

ON DEMANDE mineurs et manœuvres de préférence parmi les réfugiés du Nord, pour galeries souterraines. Forts salaires et travaux à la tâche. Logements et vivres assurés. S'adr. Société Générale d'Entreprises, Luchon.

BICYCLETTE dame occ. demandée, 140, cours d'Espagne, Bx.

PROPRIETE demandée département Gironde près bords Dordogne. Ec. Erdan, Ag. Havas, Bx.

PETIT ouvrier mécanicien demandé, 58, rue d'Armagnac, 58.

Agent d'ALIMENTATION désire s'entendre avec importateurs ou producteurs directs divers produits. Ecrire AGALI, Agence Havas, Bordeaux.

A VEND. pompe asp. et ref. sur brouette. FORTASSIER, 310, rue Alsace-Lorraine, 310, Bègles.

A V. dictionn. Trousset, 5 vol. bon état, 346, bd de Talence.

Apprenties 13 à 14 a. travail fac. dées, 8, place Amédée-Larrieu.

GARÇON DE MAGASIN demandé, 56, rue du Loup, 56, Bdx.

ON DEMANDE jeune commis ou commise travail de bureau. Régie, 15, rue Colbert, 15, Bordx.

CAMIONNEUR sér. dde connaissant ville et gare. — Se présenter 229, cours de Bayonne, 229, Bdx.

Dormeuse brillant perdue. Rap. Maison Mesnard, 19, place Gambetta. Récompense, 200 fr.

Avis aux Réfugiés La Société des Chantiers et Ateliers AUGUSTIN NORMAND, 67, rue du Ferrey, 67, au Havre (Seine-Inférieure), recherche de bons ouvriers ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, formeurs de tôles et cornières, riveurs et charpentiers-monteurs.

ON dem. acheter ou louer 150 sacs charb. chêne b. état. Ec. Besson, 58, r. Pt-Carnot, Libourne

Etude de Me D. RIBEREAU, doct. en droit, r. Duffour-Dubergier, 9

VENTE AU TRIBUNAL

Le mardi 28 mai 1918, à 13 h., le Domaine de Bacquey, à La Souys, comm. de Floirac, comp. maison de maître, de paysans, chais, cuviers, servitudes, jardin, vignes. Cont. 3 h. 24 ares. M. à p., 50,000 fr. ; 2e Maison à Bordeaux-La Bastide, r. Feaugas, 38. M. à p., 4,000 fr. On vis. le 1er lot tous les jours ; le 2e lot les mardi et jeudi, de 2 h. à 4 h. — M. Garrau, avoué col

PROPRIÉTÉS rapport, agrément, à vendre. 1° Dordogne, confins Gironde, parc, rivière, moulin, gare à 1,800 mètres. Prix 39,000 francs. M. MAZAURIER, 7, rue Rolland, 5, Bordeaux, deux heures à cinq heures. 2° Château, 30 kilomètres Bordeaux, grands bois 90 hectares. 160,000 francs. On peut couper tout de suite pour 130,000 francs de bois.

PROPRIÉTÉS rapport, agrément, à vendre, Sud-Ouest Châteaux meublés, domaines, occasions, tous prix. M. MAZAURIER, 7, rue Rolland, 5 (6 au 31 mai), deux heures à cinq heures. Intermédiaires s'abstenir.

PROPRIÉTAIRES - LOCATAIRES qui désirez connaître la portée exacte et l'interprétation des articles de la loi sur les loyers et pouvoir défendre vos intérêts, achetez le **GUIDE LEBLUN** qui explique clairement et rend compréhensible à tous la **LOI SUR LES LOYERS** Texte entier de la Loi, Commentaires Par M. LEBLUN, *Docteur en Droit.* En vente marchds de journaux, libraires, 1 fr., et par poste 1f10. Cours Intendance, 3, Bordeaux

BARRIQUES NEUVES à VENDRE, EN BOIS D'AMÉRIQUE, FABRICATION IRRÉPROCHABLE. PRIX CENT FRANCS. - Écrire TIEBIR, AGENCE HAVAS, BORDEAUX

ATTENTION ! J'ACHÈTE 50 francs les 100 kilos Illustrations, Journaux, Musique Livres, pris à domicile. **HORS POIDS, J'ACHÈTE** Livres anciens et Modernes, Musique. — Prix à débattre. Paye Dictionnaire LAROUSSE en bon état 240 francs. JOURDE, 10, r. Duffour-Dubergier, Bx

Ouvrière tailleuse demandée, 59, rue Henri-IV, 59, Bordeaux.

**ACHETERAI